

Groupe Cook

Code de conduite mondial



COOK

Refléter nos valeurs

ENTRER 



Table des matières

- 03 Guide de l'utilisateur**
- 05 Message de la direction**
- 06 Objectif du Groupe Cook**
- 07 Programme mondial pour l'éthique et la conformité du Groupe Cook**
- 10 Quelles sont vos obligations ?**
- 12 La norme de qualité Cook**
- 13** Qualité des produits et services
- 14** Gestion des documents et archives de la société
 - Frais professionnels
 - Programme de gestion des dossiers
- 16** Protection des données personnelles
- 18** Informations confidentielles de la société et propriété intellectuelle
- 20** Recherche
- 22 Cook, partenaire commercial éthique**
- 23** Conflits d'intérêts
- 24** Interactions commerciales
- 27** Tiers
- 29** Publicité et promotion
- 30** Respect des lois antitrust et concurrence loyale
- 31 Cook, entreprise socialement responsable**
- 32** Programme anti-corruption mondial
 - Lutte contre la corruption
 - Lutte contre le blanchiment d'argent
 - Droits de l'homme
- 35** Commerce international
- 37** Délit d'initié
- 39** Communications avec les médias
- 39** Réseaux sociaux
- 40** Communication d'informations aux pouvoirs publics
- 41** Activités politiques et lobbying
- 43 Cook, un voisin responsable**
- 44** Engagement communautaire
- 46 Cook, excellent lieu de travail**
- 47** Pratiques d'emploi
 - Diversité et inclusion
 - Lieu de travail respectueux
- 48** Santé et sécurité de l'environnement
- 50** Biens et propriété
- 51 Signaler une préoccupation**
- 52 Guide de décisions éthiques**
- 53 ANNEXE – Scénarios, Q&R, listes de contrôle et aides à la décision**

Guide de l'utilisateur

À qui s'adresse ce Code ?

À tous les salariés des sociétés de Cook Group Incorporated (« Cook ») partout dans le monde. Nos activités commerciales sont de divers types, mais, que nous soyons au service de patients, d'invités, de clients, de passagers, de locataires ou de collègues, nous partageons tous une culture et un ensemble de valeurs fondamentales. Quel que soit notre secteur ou notre lieu de travail, nous devons tous, en tant que salariés de Cook, incarner les valeurs de Cook dans nos activités quotidiennes.

Structure de la société Cook Group Incorporated

Le groupe « Cook Group Incorporated » est constitué de 5 secteurs d'activité différents

Secteur hôtellerie

Secteur services

Secteur sciences
de la vie

Secteur dispositifs
médicaux

Secteur gestion
immobilière

**Pour les organigrammes les plus récents,
veuillez consulter le site Transformation :**

<https://intranet.cookmedical.com/sbu/tr/Pages/default.aspx>

Guide de l'utilisateur suite

Comment dois-je utiliser le Code ?

Lisez attentivement le Code et gardez-le dans un endroit où vous pourrez facilement le retrouver. Vous pouvez également cliquer sur la Table des matières pour aller directement à la section que vous recherchez. Le Code contient des cas hypothétiques (« Décision à prendre ») conçus pour vous aider à appliquer le Code à vos activités quotidiennes. Des arbres décisionnels (« Trouvez la bonne voie ») vous aideront également à prendre des décisions conformes au Code.

Comment le Code peut-il vous aider ?

Notre Code vous aidera à comprendre les engagements que nous avons pris en tant que société et les attentes que nous avons établies pour tous les salariés de Cook. L'Annexe contient diverses aides à la compréhension pour vous aider à réagir aux situations que vous pourriez rencontrer au cours de votre travail quotidien, ainsi que des conseils sur la façon de répondre ou sur vos responsabilités.

Que faire si j'ai une question à laquelle le Code ne répond pas ?

Notre site web comporte de nombreuses ressources : <https://compliance.cookgroup.com> ou <https://intranet.cookmedical.com/cbf/ec> (Intranet de Cook). Vous pouvez également poser vos questions à votre responsable ou à votre superviseur ou au représentant du service éthique et conformité dans votre site. Le numéro de téléphone du bureau mondial éthique et conformité du Groupe Cook (Cook Group Global Ethics & Compliance office) est le +001 812 331 1025.

Ligne d'assistance éthique et conformité (E&C) :

Notre site web pour le signalement E&C en ligne indique le numéro local que vous pouvez composer, ou bien vous pouvez signaler les problèmes en ligne (en gardant l'anonymat si la loi locale l'autorise). Allez sur le site <https://cook.ethicspoint.com> et cliquez sur « Signalement » pour trouver le numéro local à appeler.



Message de la direction

Chers collègues,

Comme nous avons récemment commencé à transformer notre société pour l'avenir, les salariés de Cook du monde entier ont fait part de leurs idées sur le fondement de notre culture et les caractéristiques et valeurs particulières que nous voulons privilégier dans le futur. Nous sommes tous d'accord que nous voulons conserver les bases solides de nos débuts : qualité, résolution des problèmes, innovation, priorité à la famille, philanthropie, fort esprit communautaire, et **intégrité**.

Que vous travailliez ici depuis 54 ans ou hier seulement, vous pouvez comprendre ou sentir que l'intégrité est au cœur de notre capacité de préserver notre culture et nos relations. La famille Cook et tous les salariés qui ont contribué à bâtir la société au cours des cinquante dernières années ont créé notre précieuse réputation de qualité et de comportement éthique. Nous avons tous la responsabilité de protéger cette réputation.

Ce nouveau Code de conduite mondial s'applique à toutes les sociétés de Cook. Il vous expliquera notre objectif commun et nos valeurs. Vous y trouverez également des exemples et des ressources pour guider vos décisions et votre comportement. Chacun d'entre nous a la responsabilité envers le nom de Cook et la famille Cook d'honorer notre objectif et nos valeurs dans notre travail au quotidien. Nous pourrions ainsi nous assurer que notre culture survivra encore pendant 50 ans ou plus.

Merci pour votre travail !



Pete Yonkman
President
Groupe Cook



Carol Seaman
Vice President,
Chief Global Ethics
& Compliance Officer
Groupe Cook



Objectif du Groupe Cook

Nous sommes une famille de sociétés éthiques et avec l'esprit d'entreprise qui existent pour habiliter les personnes et les communautés à atteindre leur plein potentiel.

Nos valeurs :

Agir avec
intégrité

Nous nous appuyons sur nos strictes normes éthiques et nos valeurs fondamentales pour guider nos décisions et nos actions.

Exiger la
qualité

Nous nous imposons les normes de qualité les plus rigoureuses parce que nous savons que tout ce que nous faisons a un impact sur la vie de quelqu'un.

Être
transparent

Nous sommes honnêtes les uns avec les autres et partageons les informations avec les personnes concernées.

Donner
en retour

Nous pensons pouvoir renforcer nos communautés en leur consacrant notre temps, nos talents et nos ressources.

Traiter chacun
avec respect

Nous nous respectons mutuellement ainsi que nos partenaires commerciaux en gardant l'esprit ouvert à des idées et points de vue différents et en appréciant les contributions de chacun.

Résoudre les
problèmes
ensemble

Notre approche de l'innovation consiste à d'abord écouter pour comprendre, puis à créer une solution.

S'améliorer
constamment

Nous tirons des leçons des données, des expériences, du retour, et les uns des autres pour évoluer constamment et améliorer notre façon de travailler.

Programme mondial pour l'éthique et la conformité du Groupe Cook

Le Programme mondial pour l'éthique et la conformité du Groupe Cook a pour but de nous aider à mener nos activités commerciales d'une façon qui reflète nos valeurs et notre engagement à respecter les lois et réglementations qui s'appliquent à nos activités partout dans le monde. Nous appellerons le Programme mondial pour l'éthique et la conformité du Groupe Cook, le « Programme » tout au long du Code. Notre Programme se fonde sur les lois en vigueur, les réglementations, les directives réglementaires, les directives sectorielles et les meilleures pratiques du secteur (« Normes externes applicables ») qui assurent l'efficacité des programmes pour l'éthique et la conformité :

Leadership et responsabilité

La direction du Groupe Cook, y compris les conseils d'administration et les cadres dirigeants, est engagée à fournir son soutien pour un Programme mondial efficace pour l'éthique et la conformité. Le conseil d'administration a chargé la directrice pour l'éthique et la conformité de créer la structure et la teneur du Programme. La directrice, en collaboration avec le Comité de contrôle agissant pour le compte du Conseil d'administration, le Conseil consultatif du programme, et la haute direction, supervise la mise en œuvre du Programme dans l'ensemble de la société.

En tant que salariés, nous devons nous tenir nous-mêmes et mutuellement responsables de mener nos activités conformément aux attentes, aux politiques, aux procédures et aux meilleures pratiques définies par la société.

Comité de surveillance du conseil d'administration : Comité du conseil d'administration du Groupe Cook chargé du contrôle de la conformité pour le compte du conseil d'administration.

Conseil consultatif du programme : groupe détenant une expertise fonctionnelle créé pour aider l'équipe mondiale E&C à mettre en œuvre et à intégrer le Programme.

Programme mondial pour l'éthique et la conformité du Groupe Cook suite

Normes écrites

Le document à la base du Programme est ce Code de conduite, que nous appelons le « Code ». Le Code décrit comment nous devons nous comporter lorsque nous menons les activités de Cook.

D'autres documents contenant des politiques, des procédures et des directives ont été créés par la fonction éthique et conformité et d'autres fonctions pour traiter de certaines situations particulières ou domaines de risque. Ces documents se trouvent sur le [site web E&C](#).

Éducation et formation

La formation aide les salariés à comprendre les Normes écrites du Groupe Cook et les Normes externes applicables. Il est essentiel de comprendre les politiques, les procédures, les directives et les Normes externes applicables pour savoir comment les respecter. Cook fournit régulièrement une formation appropriée pour vous aider à respecter nos obligations en matière d'éthique et de conformité.

Communication et sensibilisation

Des lignes de communication ouvertes sont importantes pour assurer le succès du programme et pour identifier et réduire les risques potentiels. Cook promeut un environnement dans lequel nous pouvons librement soulever les préoccupations sans crainte de représailles et offre des ressources pour le faire, anonymement si on le souhaite et si la loi locale l'autorise. Aucune représailles à l'encontre des salariés qui soulèvent des préoccupations ne seront tolérées.

Programme mondial pour l'éthique et la conformité du Groupe Cook suite

Surveillance et contrôle

Un Programme efficace incorpore une surveillance et un contrôle des activités de l'entreprise pour une évaluation permanente. Cook surveille et contrôle les activités de nos salariés, de nos sociétés et de nos partenaires commerciaux pour évaluer l'efficacité du Programme et identifier les possibilités d'amélioration.

Enquête et réponse

Les comportements répréhensibles ternissent notre réputation de fiabilité et de sérieux dans les secteurs dans lesquels nous travaillons. Cook enquête sur les allégations de faute. Lorsque nous identifions un manquement ou un domaine nécessitant une amélioration, nous prenons des mesures correctrices.

Amélioration permanente du programme

Cook reconnaît que les programmes d'éthique et de conformité ne sont pas statiques parce que les environnements dans lesquels nous opérons changent fréquemment, nous évaluons donc notre Programme et le mettons à jour selon les besoins.

Quelles sont vos obligations ?

En tant que salariés du Groupe Cook, **chacun d'entre nous** a le devoir de :

- Respecter les valeurs fondamentales de la société et agir de façon éthique.
- Lire, comprendre et respecter les [textes des politiques](#) pertinentes de Cook, y compris le présent Code de conduite.
- Signaler les violations de l'éthique et les actes répréhensibles, et coopérer pleinement aux audits et aux enquêtes de Cook.
- Encourager les autres salariés à respecter ce Code en donnant le bon exemple en paroles et en actions.
- Suivre la formation annuelle et signer l'attestation de respect du Code.

Par ailleurs, nous demandons à nos fournisseurs, contractuels et distributeurs (et tout autre tiers qui agit pour notre compte) de mener les activités commerciales de Cook conformément aux Normes écrites et aux Normes externes applicables du Groupe Cook.

Remarque :

Ce Code est conçu pour s'appliquer à tous les secteurs d'activité de Cook. Il se peut que certains sujets couverts dans le Code ne concernent pas spécifiquement certains de nos secteurs, mais le reste du Code s'applique tout de même à ces entreprises et à leurs salariés.

Responsabilités de la direction de Cook

Les cadres responsables, les administrateurs, les membres de la direction et les autres dirigeants doivent donner le ton et mener par l'exemple. Nous apprenons tous le respect du Code de conduite et des Normes écrites du Groupe Cook de nos cadres responsables et dirigeants. Les dirigeants doivent connaître le Code de conduite et les Normes écrites du Groupe Cook et ont la responsabilité d'aider les salariés à les appliquer dans leur travail quotidien.

Quelles sont vos obligations ? suite

La direction crée le bon environnement en :

- Communiquant régulièrement les attentes aux salariés.
- Donnant le bon exemple.
- Établissant des objectifs réalistes pour que les salariés ne soient pas indirectement incités à compromettre les normes éthiques.
- Discutant des comportements éthiques et conformes et du Programme pendant les évaluations de la performance.
- Reconnaisant le mérite des salariés pour leur comportement éthique.
- Encourageant le signalement de bonne foi des signes indicateurs de violations connues ou soupçonnées de la politique ou de la loi.
- Favorisant un climat de travail qui encourage la discussion sur les questions d'éthique et d'intégrité.
- Mettant les salariés à l'aise pour soulever des questions ou préoccupations et en les rassurant que la direction les écoute.
- Protégeant la confidentialité des salariés qui signalent des violations de bonne foi et en les protégeant contre toutes représailles.

Application et responsabilité

Les violations du Code peuvent entraîner des mesures disciplinaires, y compris le licenciement, comme énoncé dans le Manuel du personnel.

Exceptions et modifications

Des exceptions ou modifications du Code ou des Normes écrites du Groupe Cook ne seront accordées que si les circonstances le justifient, et uniquement par les cadres dirigeants.



La norme de qualité de Cook

- Qualité des produits et services
- Gestion des documents et archives de la société
 - Frais professionnels
 - Programme de gestion des dossiers
- Protection des données personnelles
- Informations confidentielles de la société et propriété intellectuelle
- Recherche



Vous voulez en savoir davantage ?

Voir **l'Annexe** pour des scénarios, des Q&R, listes de contrôle et aides à la décision sur ce sujet.

Qualité des produits et services

Engagement envers la qualité.

La réputation de Cook se fonde sur la qualité de nos produits et services. Nous faisons tout notre possible pour maintenir le plus haut niveau de qualité comme défini par le secteur concerné dans l'ensemble de notre entreprise. Nous surveillons de près la façon dont nous obtenons les matériaux et où nous les obtenons, comment nous fabriquons nos produits, et comment nous commercialisons, vendons et fournissons nos produits et services, y compris par l'intermédiaire de nos partenaires commerciaux. Notre engagement envers la santé et la sécurité des personnes qui utilisent nos produits et services doit toujours être la priorité dans tout ce que nous faisons. Ne sautez jamais les étapes. Même de petites déviations peuvent avoir des conséquences imprévues sur la qualité.

Offrir de la haute qualité est notre objectif de tous les instants.

Ce que vous devez faire :

- Toujours avoir la qualité comme priorité No 1.
- Être fier de votre travail et faire attention aux détails, quelle que soit la tâche.
- Suivre les politiques et procédures du service ou de la fonction, et les documents de référence pour chaque tâche que vous effectuez.
- Poser des questions.
- Suivre la formation exigée en temps voulu.
- Signaler toute préoccupation au sujet de la qualité.
- Signaler immédiatement toute situation pouvant mener à un problème de qualité ou réglementaire.
- Rechercher des façons d'améliorer la qualité dans votre travail et la société.

Cadeau pour 20 ans de service chez Cook



Gestion des documents et archives de la société

Créez, maintenez, conservez et éliminez correctement les dossiers.

Les activités de Cook sont toutes soumises à une certaine réglementation, et notre politique consiste à créer, maintenir et conserver des dossiers exacts et complets, sur papier ou électroniques, et à les éliminer conformément aux Normes externes applicables. En tant que salarié, vous avez l'obligation d'enregistrer lisiblement et exactement toutes les informations relatives aux activités commerciales de Cook conformément à ses politiques, procédures, et directives.

Ce que vous devez faire :

- Créer de bons dossiers d'entreprise.
- Consigner exactement les transactions.
- Consigner l'objectif commercial légitime des frais.

Ce que vous ne devez pas faire :

- Signer pour un tiers ou falsifier une signature, effacer au correcteur ou autrement masquer ou postdater des informations, ou pointer pour une autre personne. (Exception : anonymiser les données médicales d'un patient.)

Frais professionnels

Cook est engagée à respecter les plus hautes normes de comportement éthique en ce qui concerne l'engagement et l'enregistrement des frais professionnels. Cook vous remboursera tous les frais professionnels nécessaires, raisonnables et légitimes comme indiqué dans la Politique mondiale de Cook relative aux voyages et aux frais. Vous devez faire preuve de jugement lorsque vous engagez et rendez compte de ces frais.

Par exemple, vous ne devez pas :

- Utiliser les fonds de Cook à mauvais escient.
- Falsifier les notes de frais.
- Soumettre des documents falsifiés en tant que justificatifs de frais professionnels.
- Soumettre les notes de frais après la date limite.

Gestion des documents et archives de la société suite

Programme de gestion des dossiers

Un document officiel se définit comme toute information enregistrée qui est créée, reçue, modifiée, détenue, archivée, extraite ou transmise en appui des activités commerciales de Cook. Il peut s'agir de messages sur papier, par e-mail ou SMS, de photographies, d'enregistrements électroniques ou numériques, et d'autres documents. La préservation des dossiers et l'élimination régulière des dossiers dont Cook n'a plus besoin nous aide à mieux gérer nos activités et à améliorer nos opérations.

Le Programme mondial de gestion des dossiers de Cook a pour but de vous donner des directives en ce qui concerne la conservation, le stockage et l'élimination de nos dossiers.

Le Programme de gestion des dossiers couvre également l'archivage historique (contactez le service d'archivage au siège mondial de Cook à Bloomington, dans l'Indiana) et les procédures de mise en suspens juridique (contactez le service juridique). Veuillez consulter le Calendrier de conservation des dossiers de votre région ou de votre secteur pour connaître les délais de conservation requis. Contactez le coordinateur des dossiers pour votre service ou votre fonction si vous avez des questions.

Ce que vous devez faire :

- Créer et conserver les dossiers conformément aux procédures du Programme de gestion des dossiers et du Calendrier de conservation des dossiers pour votre industrie et votre région.
- Examiner vos documents conformément au processus d'examen des dossiers de votre société.
- Préserver tous les documents considérés comme devant être archivés et ceux mis en suspens juridique par la direction juridique du Groupe Cook même si la période de conservation du document arrive à son terme pendant la mise en suspens.

RESSOURCES :

- Politique mondiale de Cook relative aux voyages et aux frais : www.cookmedicaltravel.com
- Politique du Programme de gestion des dossiers et procédures
- Lutte contre le blanchiment d'argent et directives
- Politiques de confidentialité et protection des données, y compris cartes de crédit (PCI), réponse aux incidents, etc.

Pour les ressources, veuillez visiter le site intranet E&C :

<https://intranet.cookmedical.com/cbf/ec>

Protection des données personnelles

Respectez la confidentialité de nos salariés, clients, patients et partenaires commerciaux.

Les salariés de chaque secteur de Cook, ainsi que nos partenaires commerciaux et nos prestataires de service, jouent un rôle important dans la protection de la vie privée et des données. Nos politiques en la matière nous indiquent comment protéger les données personnelles, comme les coordonnées des salariés ou des clients de complexes touristiques, les numéros de carte de crédit, la date de naissance et les informations médicales des patients.

Centre de distribution Cook



Dans le cadre de l'exercice de nos fonctions, nous rencontrons souvent des données personnelles qui exigent d'appliquer des mesures de sécurité pour lesquelles nous avons reçu une formation. Voici quelques exemples de données personnelles réglementées dans divers secteurs :

- Le nom d'un client de l'hôtel, son adresse, son numéro de téléphone, sa date de naissance, son adresse e-mail, son numéro de sécurité sociale, ou ses informations de carte de crédit.
- Le nom d'un salarié, son adresse, son numéro de téléphone, son adresse e-mail, sa date de naissance, ses antécédents en matière de formation ou de mesures disciplinaires, les détails de ses allocations pour accident du travail, les informations sur ses congés de maladie ou des identifiants nationaux comme le numéro de sécurité sociale.
- Le nom d'un patient, son adresse, son numéro de téléphone, son adresse e-mail, sa date de naissance, des informations sur son diagnostic ou traitement médical, son numéro de compte, ou ses informations de paiement.

Protection des données personnelles suite

Ce que vous devez faire :

- Consulter le Tableau des niveaux de classification des données de Cook pour comprendre la sécurité exigée pour les différents types de données.
- Suivre toutes les formations exigées par la société sur la protection de la vie privée et des données.
- Comprendre les obligations légales et contractuelles concernant l'utilisation de données personnelles réglementées.
- N'accéder à et n'utiliser que les données personnelles réglementées dont vous avez besoin pour vous acquitter de vos fonctions.
- Collecter, utiliser, transférer, divulguer, conserver et détruire de façon sécurisée les données personnelles réglementées comme indiqué dans la Politique mondiale de Cook de conservation des dossiers et conformément aux lois applicables sur la protection des données personnelles.
- Protéger les données personnelles réglementées à l'aide des outils technologiques approuvés par le service IT de Cook, comme le cryptage.
- Si vous avez des questions au sujet des données personnelles réglementées, demandez conseil à votre responsable IT local ou à l'équipe de protection des données personnelles du Groupe Cook.

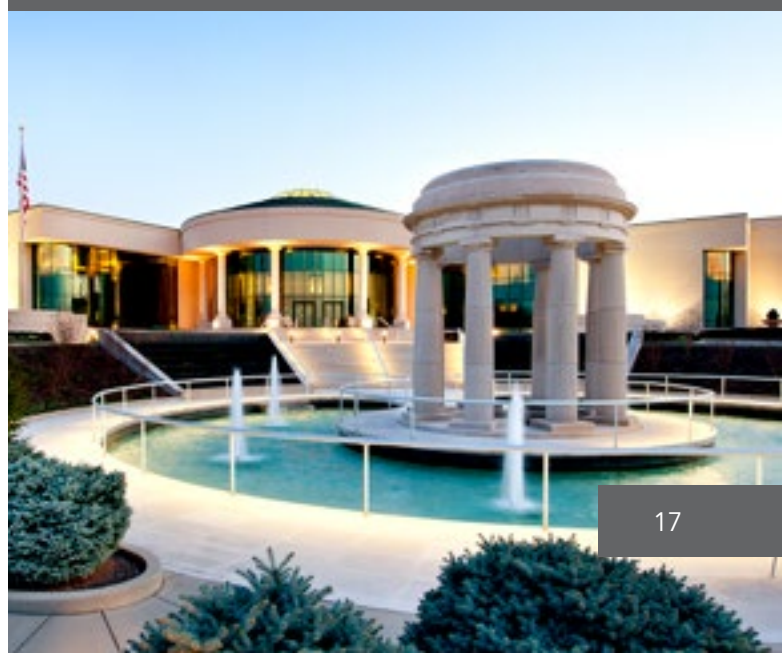
RESSOURCES :

- Tableau des niveaux de classification des données de Cook
- Politiques de protection des données personnelles
- Politiques de IT
- Politique mondiale de Cook de conservation des dossiers
- Bureau central de protection des données personnelles (Bloomington)
+001 812 331 1025
- Bureau EMEA de protection des données personnelles (Limerick)
+353 61 334 440
- Bureau APAC de protection des données personnelles (Hong Kong)
+852 3472 1688

Pour les ressources, veuillez visiter le site intranet Protection des données personnelles

<https://intranet.cookmedical.com/cbf/priv>

Siège mondial de Cook, Bloomington, Indiana



Informations confidentielles et propriété intellectuelle de la société

Protéger nos informations pour protéger notre réputation.

Les informations confidentielles de Cook sont l'un de nos atouts les plus précieux. Les informations confidentielles sont des informations qui ne sont pas disponibles au public. Il s'agit, entre autres, des informations suivantes : données de santé protégées, informations relatives aux cartes de crédit, données sensibles sur les salariés, projets de recherche et développement, dessins techniques, secrets industriels, plans d'activités, formules et procédés de fabrication, modalités des contrats avec les fournisseurs ou clients, tarifs, chiffres d'affaires, soumissions, devis, propositions tarifaires, réponses aux appels d'offres, résultats financiers non publics, ou toute autre information qui pourrait être utile aux concurrents de Cook ou nuire à Cook si elle était révélée.

La propriété intellectuelle fait référence aux droits de se prévaloir des idées. Par exemple, la loi protège les inventions sous la forme de brevets, les travaux écrits sous la forme de droits d'auteur, les marques et les logos sous la forme de marques de commerce et de secrets commerciaux.

Chacun d'entre nous doit protéger les informations confidentielles et la propriété intellectuelle de Cook et empêcher leur divulgation ou utilisation non autorisée. Les informations confidentielles et la propriété intellectuelle ne doivent pas être communiquées aux concurrents.

Vous avez toujours l'obligation de protéger nos informations confidentielles et notre propriété intellectuelle même après avoir quitté votre travail à Cook.

Cook respecte également la propriété intellectuelle et les informations confidentielles de nos clients et de leurs patients, salariés, fournisseurs, prestataires, visiteurs et autres personnes avec lesquelles nous faisons affaire.



Informations confidentielles et propriété intellectuelle de la Société suite

Ce que vous devez faire :

- Consulter le Tableau des niveaux de classification des données de Cook pour comprendre la sécurité exigée pour les différents types de données.
- Savoir quelles sont les informations confidentielles dans le domaine dans lequel vous travaillez.
- Comprendre les restrictions légales et contractuelles à l'utilisation des informations confidentielles.
- Recueillir, utiliser, divulguer, conserver, protéger et éliminer les informations confidentielles conformément aux lois et réglementations applicables de protection des données personnelles.
- Partager les informations confidentielles avec d'autres membres du personnel uniquement lorsqu'ils en ont besoin pour leur travail.
- Ne pas communiquer d'informations confidentielles à l'extérieur sans en avoir l'autorisation appropriée par écrit. Les formulaires nécessaires d'accord, de confidentialité ou de consentement peuvent être obtenus auprès de l'équipe de protection des données personnelles, Privacy@CookGroup.com ou par téléphone au +001 812 331 1025.
- Stocker et transporter les informations confidentielles de façon sécurisée (cryptées, protégées par mot de passe, dans un lieu sûr verrouillé, etc.).
- Ne jamais utiliser un e-mail non crypté pour transférer les données permettant l'identification, les données de santé personnelles ou les données de carte de crédit
- Signaler immédiatement toute utilisation non autorisée, divulgation ou perte d'informations confidentielles à votre superviseur et à votre responsable IT local.

RESSOURCES :

- Questions sur les droits d'auteur :
CRI Librarians CRI.Library@cookmedical.com
- The Basic Principles of Intellectual Property Law (Brinks, Gilson, & Lione)

Pour les ressources, veuillez visiter le site intranet E&C :

<https://intranet.cookmedical.com/cbf/ec>

Pour les ressources, veuillez visiter le site intranet Protection des données personnelles :

<https://intranet.cookmedical.com/cbf/priv>

Recherche

Les études de marché donnent des renseignements et guident nos activités et solutions.

Étant donné la diversité des secteurs de Cook, différents types de recherche sont menés. Des normes communes s'appliquent. Certaines études nous aident à comprendre les besoins et les sentiments de nos clients au sujet de nos produits et services (par exemples, études auprès des clients, fournisseurs ou visiteurs). Certaines études nous aident à améliorer la science à la base de nos produits médicaux.

La transparence est vitale pour notre recherche et nous aide à éviter les interactions pouvant influencer indûment les résultats. Nous reconnaissons l'importance de données exactes et de leur analyse, et sommes engagés à communiquer exactement et rapidement les résultats des recherches relatives à nos produits et services, qu'ils soient positifs ou négatifs.

Secteurs des dispositifs médicaux et des sciences de la vie

Lorsque nous effectuons de la recherche clinique, notre première priorité est de traiter les participants en toute sécurité, de façon respectueuse et conformément aux lois et réglementations locales sur la protection des sujets humains. Nous obtenons le consentement éclairé des participants à nos études et faisons tout notre possible pour les protéger contre les risques inutiles en les aidant par ailleurs à comprendre la nature et l'objectif de notre recherche ainsi que tout risque associé.

Briques pour lauréats de brevets Cook



Recherche suite

Ce que vous devez faire :

- Respecter les normes externes applicables ainsi que les normes éthiques et professionnelles reconnues.
- Protéger la vie, la sécurité, la santé, les données personnelles et la dignité des participants à la recherche.

Lorsque la recherche est menée pour Cook ou publiée pour notre compte, nous travaillons en partenariat avec des chercheurs qui ont l'expérience du type de recherche dont nous avons besoin. Nous exigeons que ces partenaires adhèrent à nos normes élevées et que les investigateurs divulguent leur lien avec Cook. Nous sommes engagés à divulguer entièrement et exactement nos relations financières ou autres en ce qui concerne nos activités de recherche.



Cook, partenaire commercial éthique

- Conflit d'intérêts
- Interactions commerciales
- Tiers
- Publicité et promotion
- Respect des lois antitrust et concurrence loyale



Vous voulez en savoir davantage ?

Voir **l'Annexe** pour des scénarios, des Q&R, listes de contrôle et aides à la décision sur ce sujet.

Conflit d'intérêts

Ne laissez pas vos intérêts personnels influencer vos décisions professionnelles.

Un conflit d'intérêts survient lorsque nos activités ou intérêts personnels, ou ceux d'un proche, sont en conflit avec le meilleur intérêt de Cook. Les décisions professionnelles doivent se fonder sur les besoins de Cook et non pas le gain personnel potentiel ou les intérêts de la famille ou d'amis. Vous devez faire preuve de discernement et éviter les situations pouvant mener à un conflit d'intérêts réel ou apparent. Voici quelques situations pouvant donner lieu à un conflit d'intérêts :

Vous ou un membre de votre famille détenez une participation financière, un emploi ou un siège au conseil d'administration chez un concurrent, un distributeur ou un prestataire de Cook.

Un membre de votre famille, un partenaire domestique, ou une autre personne proche travaille dans votre service ou dans votre équipe de direction ou bien est autrement votre subordonné.

Vous avez un emploi ou une activité personnelle parallèle pouvant entrer en conflit avec vos responsabilités chez Cook.

Vous profitez personnellement d'occasions suite à des informations obtenues grâce à Cook.

Les scénarios suivants peuvent présenter un conflit d'intérêts. Si l'un de ces scénarios ou une situation similaire vous concerne, veuillez contacter votre responsable ou les ressources humaines.

- Un salarié de Cook entretient une liaison avec un client ou un prestataire.
- Le conjoint d'un salarié de Cook travaille pour un concurrent.
- Un client invite un salarié de Cook à prendre part, tous frais payés, à un événement de bienfaisance à l'étranger (par exemple, un voyage pour une mission médicale).
- Un salarié de Cook est invité à siéger à un conseil d'administration.
- Des prestataires invitent des salariés de Cook à des sorties (golf, ski, etc.).
- Un salarié entretient une liaison avec un autre salarié (responsable/subordonné).

Vous êtes tenu de divulguer à votre responsable tout conflit d'intérêts perçu, apparent ou réel, pour pouvoir déterminer s'il existe un conflit. Votre cadre responsable ou superviseur déterminera les mesures appropriées à prendre et documentera la décision.

Interactions commerciales

Les bonnes affaires exigent un bon jugement : nous suivons les règles sur les interactions commerciales et bâtissons les partenariats sur l'honnêteté et la confiance, pas sur des faveurs.

Lorsque nous menons des activités pour le compte de Cook, nous devons agir de manière équitable et impartiale. Ceci signifie que nous devons faire preuve de bon sens pour éviter de donner ne serait-ce que l'apparence qu'une interaction commerciale a influencé ou pourrait influencer une décision commerciale ou un achat. Cook mène des activités dans de nombreux secteurs. Participer à des interactions commerciales inappropriées pourrait nuire aux affaires et à la réputation de Cook et même violer les Normes externes applicables.

Les principes anti-corruption interdisent d'offrir ou de fournir quoi que ce soit bénéficiant directement ou indirectement à une personne dans le but de remporter un avantage commercial pour Cook (voir la [Section anti-corruption](#) pour plus de détails). C'est pourquoi nous avons établi des directives pour les interactions commerciales. Nos politiques, procédures et conseils relatifs aux comptes-rendus des interactions commerciales nous aident à vérifier que nous ne fournissons aucun avantage qui pourrait influencer le jugement professionnel.

Il faut également strictement se conformer à toutes les réglementations locales. En cas de conflit entre la politique de Cook et la réglementation locale, nous devons respecter la norme la plus stricte.

Il peut être parfois difficile de savoir quand une interaction commerciale franchit la limite. N'oubliez pas qu'accepter des cadeaux peut mener la personne le donnant ou le recevant de penser qu'elle a une « influence indue » ou que la corruption est acceptable, et nous devons donc faire attention à ne pas communiquer ce message lorsque nous donnons des cadeaux.

Interactions commerciales suite

Qu'entend-on par cadeau ?

Un cadeau se définit comme quoi que ce soit de valeur (comme des articles promotionnels y compris des tee-shirts portant des logos, des cadeaux comme des fleurs ou des corbeilles de fruits, ou des services comme l'utilisation d'une voiture) si on ne s'attend pas à ce que le destinataire paye pour cet article.

Qu'est-ce qu'un repas d'affaires légitime ?

Un repas d'affaires légitime est tout repas dont l'objectif est de discuter des affaires de Cook.

Que sont le divertissement et le loisir ?

Un divertissement ou un loisir est la participation à tout événement, comme une rencontre sportive, un concert, ou une pièce de théâtre, dont on ne s'attend pas à ce que le bénéficiaire paye l'entrée ou le billet.

Vous pouvez prendre part à une interaction commerciale si celle-ci :

- Respecte les Normes écrites du Groupe Cook.
- Se conforme aux lois locales et aux pratiques raisonnables et éthiques du secteur.
- Implique le paiement de dépenses raisonnables directement liées à l'objectif commercial (comme la participation pour le compte de Cook à un séminaire ou à une conférence correspondant à vos responsabilités), sous réserve d'en avoir obtenu au préalable l'autorisation de votre superviseur.
- Ne crée aucun véritable conflit d'intérêts ou de loyautés.

Siège mondial de Cook, Bloomington, Indiana



Interactions commerciales suite

Vous ne pouvez pas :

- Accepter de l'argent en espèces ou l'équivalent comme les cartes-cadeaux.
- Participer à des interactions commerciales illégales qui enfreignent les Normes externes applicables.
- Demander ou accepter des cadeaux ou services comme l'utilisation d'une voiture lorsque vous séjournez dans une autre ville.
- Accepter quoi que ce soit comme condition pour donner quelque chose en retour. (Un cadeau ou une autre interaction est inapproprié si cela vous oblige ou donne l'impression de vous obliger à faire ou à donner quelque chose en retour.)
- Accepter quoi que ce soit qui pourrait entraîner la personne faisant le cadeau à enfreindre les normes ou politiques de sa société ou de son institution.

Des interactions commerciales dans le cadre d'événements occasionnels liés à un contrat existant, comme des réunions d'examen de programmes ou des dîners, sont justifiées et, en l'absence de faits indiquant le contraire, n'enfreignent pas cette politique.

Vous n'avez pas le droit de participer sciemment à des interactions commerciales qui enfreignent les politiques ou normes de conduite de l'organisation du partenaire.

Les interactions avec les professionnels de la santé sont régies par les Normes écrites du Groupe Cook sur les interactions avec les professionnels de la santé. Les ressources se trouvent sur le site web E&C (<https://compliance.cookgroup.com>). Il faut les suivre lors des interactions avec les PS.

Toute exception aux interactions commerciales relatives aux Normes écrites du Groupe Cook doit être discutée, approuvée et documentée par le service éthique et conformité pertinent.

Tiers

Exigez que les tiers respectent nos normes rigoureuses.

Les tiers qui travaillent avec nous, y compris nos fournisseurs, prestataires, distributeurs, consultants, employés temporaires et agences ont l'obligation contractuelle de suivre les Normes externes applicables, les pratiques commerciales éthiques et les Normes écrites du Groupe Cook en ce qui concerne la santé et la sécurité, la protection de l'environnement et les systèmes de gestion. Les tiers qui travaillent avec Cook doivent avoir conclu les contrats appropriés avant de commencer.

Lorsque nous trouvons des tiers avec lesquels nous pourrions potentiellement travailler, nous prenons des mesures pour atténuer les risques au moyen d'un audit préalable et de vérifications des antécédents afin de mieux connaître nos partenaires commerciaux et de mieux comprendre le marché.

Ce que vous devez faire :

- Donner aux tiers l'occasion de se livrer à une concurrence loyale pour nos contrats.
- Examiner s'il existe des conflits d'intérêts potentiels avant de travailler avec un tiers.
- Ne jamais demander, suggérer ou conduire un tiers à faire quoi que ce soit d'illégal ou d'incorrect. Nous ne pouvons pas demander aux autres de faire ce que nous n'avons pas le droit de faire nous-mêmes.

Cook Medical a des ressources pour aider à engager les tiers. Les équipes de gestion de la chaîne d'approvisionnement (GCA) et de gestion de la chaîne de distribution (GCD) sont en général chargés du recrutement des tiers. Travaillez avec l'équipe GCA ou GCD pour sélectionner des tiers qualifiés dotés d'une réputation de qualité et d'intégrité. L'équipe GCA ou GCD vous aidera à veiller à ce que les vérifications préalables à l'embaucher, puis les accords avec les tiers respectent les politiques de Cook. Les autres secteurs d'activité de Cook doivent contacter le directeur du programme anti-corruption mondial du Groupe Cook.

K-Tube, Poway, Californie



Tiers suite

Après avoir entrepris une relation de travail avec une personne ou une organisation tierce, faites attention à tout signe indicateur d'un comportement contraire à l'éthique ou autrement inapproprié. En cas de questions ou préoccupations, demandez toujours conseil à votre responsable, ou représentant du service juridique ou éthique et conformité.

Lorsque vous achetez des biens ou des services, n'oubliez pas que Cook ne verse le paiement qu'au fournisseur effectif des biens ou services. Toutes les factures concernant la vente de biens ou de services doivent présenter exactement et clairement les articles achetés ou vendus ainsi que leurs prix, rabais, remises, ou les produits fournis gratuitement.

Par ailleurs, sauf dans de rares cas approuvés au préalable par le service juridique, Cook n'a pas le droit de verser des paiements dans un pays autre que celui dans lequel le fournisseur est situé, a un établissement ou a fourni les services.

RESSOURCES :

- Liste des sanctions commerciales (site web E&C)
- Directeur Conformité commerciale mondiale du Groupe Cook

Pour les ressources, veuillez visiter le site intranet E&C :

<https://intranet.cookmedical.com/cbf/ec>

Divers composants de fournisseurs



Publicité et promotion

Mettez nos activités en valeur avec honnêteté et intégrité.

La publicité pour nos produits et services Cook doit être véridique et nos affirmations doivent être honnêtes et justifiées. Cook a pour politique de ne pas se livrer à de la publicité mensongère ou à des activités promotionnelles illégales. Nos politiques exigent également que tous les documents et matériels que nous créons pour commercialiser et vendre nos produits soient examinés et approuvés avant leur communication.

Les salariés de Cook et leurs agents doivent s'abstenir de critiquer les produits, les services ou les salariés des concurrents.

Exigences supplémentaires pour les secteurs des dispositifs médicaux et des sciences de la vie

La commercialisation et la vente de produits médicaux doivent respecter les réglementations de chaque pays dans lequel le produit est vendu. Toutes les sociétés de Cook qui commercialisent et vendent des produits médicaux, tous les salariés de Cook et tous les distributeurs des produits médicaux de Cook doivent s'engager à ne commercialiser et vendre les produits médicaux de Cook que pour les usages prévus et approuvés par les régulateurs dans les pays où le produit médical est enregistré et disponible à la vente.

Avant d'incorporer dans des documents de marketing quoi que ce soit figurant sur la liste suivante, consultez la politique pertinente ou discutez-en avec le service juridique ou votre représentant du service éthique et conformité :

- Indemnités publicitaires et promotionnelles (par exemple, rabais et remises).
- Comparaisons des produits de la société avec ceux de nos concurrents.
- Utilisation de marques déposées ou marques de commerce autres que celles de Cook.

Nous n'avons également pas le droit de promouvoir des produits avant leur autorisation ou pour une utilisation qui n'a pas été approuvée par les autorités réglementaires compétentes. Les « mentions sur étiquette » correspondent à l'étiquetage approuvé du produit (aussi appelé « mode d'emploi »).

Respect des lois antitrust et concurrence loyale

Nous réussissons lorsque nous livrons une concurrence loyale.

Les politiques de Cook sont conçues pour appuyer une concurrence libre et loyale. La poursuite de notre succès dépend de notre capacité à livrer une concurrence efficace sur le marché dans tous nos secteurs d'activité. Nous sommes engagés à respecter les lois sur la concurrence dans tous les pays dans lesquels nous exerçons des activités. Les lois antitrust et sur la concurrence ont pour but de protéger les clients et les patients et de prévenir les pratiques commerciales déloyales en interdisant les monopoles, la fixation des prix, les prix prédateurs, et d'autres pratiques qui entravent le commerce équitable.

Nous recherchons des informations commerciales sur nos concurrents mais nous le faisons de manière légale et éthique, comme en examinant des documents publics. N'encouragez pas des tiers à divulguer des informations confidentielles au sujet d'une autre société. En outre, ne répandez pas de rumeurs au sujet d'autres sociétés et n'émettez pas de doutes injustes au sujet de la qualité de leurs produits ou services.

Pour les ressources, veuillez visiter le site intranet E&C :

<https://intranet.cookmedical.com/cbf/ec>

Fontaine au siège mondial de Cook, Bloomington, Indiana





Cook, entreprise socialement responsable

- Programme anti-corruption mondial
 - Lutte contre la corruption
 - Lutte contre le blanchiment d'argent
 - Droits de l'homme
- Commerce international
- Délits d'initié
- Communications avec les médias
- Réseaux sociaux
- Communication d'informations aux pouvoirs publics
- Activités politiques et lobbying



Vous voulez en savoir davantage ?

Voir **[l'Annexe](#)** pour des scénarios, des Q&R, listes de contrôle et aides à la décision sur ce sujet.

Programme anti-corruption mondial

Lutte contre la corruption

*Rempportez les marchés
loyalement, pas en les achetant.*

Nous luttons vigoureusement contre la fraude, les pots-de-vin et la corruption. Les lois contre la corruption, les pots-de-vin et les commissions occultes exigent l'engagement de chacun d'entre nous à empêcher toute influence indue dans l'ensemble des activités de notre entreprise. Vous devez vous familiariser avec ces lois, y compris celles des États-Unis (U.S. Foreign Corrupt Practices Act), du Royaume-Uni (UK Bribery Act), et avec d'autres lois pertinentes qui pourraient s'appliquer aux activités de Cook partout dans le monde.

La corruption est illégale partout.

Nous attendons le respect des normes éthiques les plus rigoureuses dans toutes nos activités. Vous devez non seulement vous conformer aux Normes externes applicables, mais également aux Normes éthiques de Cook et aux Normes écrites du Groupe Cook, même si elles sont plus strictes que les coutumes et pratiques locales.

Chaque collaborateur de Cook doit veiller à ce que les services pour le compte de Cook soient effectués de façon correspondant à nos attentes et dans le respect des Normes externes applicables et des Normes écrites du Groupe Cook. Nous devons prendre des mesures raisonnables pour connaître les tiers avant de les engager, pour payer leurs services à la juste valeur du marché et pour enregistrer exactement tous les paiements.

La corruption entrave le développement économique et social, contribue à la pauvreté, la famine, la maladie et la criminalité, crée des environnements inéquitables pour les entreprises, et nuit aux consommateurs. Les pays prennent donc des mesures pour prévenir de telles pratiques. Vous ne devez ni offrir, ni promettre, ni faire, ni approuver, ni fournir, ni demander, ni recevoir, ni accepter aucun paiement, cadeau ou quoi que ce soit de valeur dans le but de remporter ou de conserver un avantage commercial. Ce conseil s'applique que vous travailliez directement ou indirectement par l'intermédiaire de tiers, et il se conforme à la loi U.S. Foreign Corrupt Practices Act, à la loi UK Bribery Act, et à d'autres lois anti-corruption internationales.

Cook Australie, Brisbane



Programme anti-corrupcion mondial suite

Lutte contre le blanchiment d'argent

Protégez l'intégrité de toutes les opérations financières.

Le blanchiment d'argent est un processus utilisé par les criminels, les terroristes et autres pour faire passer par des entreprises légales des fonds obtenus par des activités illégales pour leur donner une apparence de légitimité. Nous sommes engagés à mener nos activités de façon à prévenir cette pratique.

Ce que vous devez faire :

- Être vigilant ; connaître vos clients et savoir comment ils utilisent nos produits et services.
- Ne mener des affaires qu'avec des tiers de bonne réputation approuvés qui exercent des activités commerciales légitimes.
- Signaler les activités suspectes au bureau mondial d'éthique et de conformité.

Pour les ressources, veuillez visiter le site intranet E&C :

<https://intranet.cookmedical.com/cbf/ec>

Cook Irlande, Limerick



Programme anti-corrupcion mondial suite

Droits de l'homme

Encouragez la dignité et les droits fondamentaux des personnes.

Cook fait tout son possible pour que nos actions ou celles de nos partenaires commerciaux ne soient pas contraires aux droits de l'homme fondamentaux, directement ou indirectement. Nous souhaitons donner l'exemple du point de vue social et promouvoir les droits fondamentaux des personnes en appliquant les lois applicables suivantes sur le travail, les salaires et les horaires de travail.

Nous appliquons des pratiques de vérification préalable afin de ne traiter avec aucune personne ni société dans notre chaîne d'approvisionnement qui a recours à des châtiments corporels, au travail forcé ou carcéral, à l'exploitation de travailleurs, ou à la traite des êtres humains. Nous tenons à ce que nos prestataires, fournisseurs et partenaires commerciaux tiers partagent notre engagement. Nous prenons des mesures pour nous assurer qu'aucun esclavage ni aucune traite des êtres humains ne se produise où que ce soit dans notre organisation ou notre chaîne d'approvisionnement.

Nous sommes également engagés envers un approvisionnement responsable des minerais de conflit (étain, tantale, tungstène et or) conformément aux lois exigeant la divulgation de leur utilisation, et nous tenons à ce que toutes les personnes avec lesquelles nous traitons adoptent des normes similaires en ce qui concerne les minerais de conflit.

Ce que vous devez faire :

- Respecter et vous conformer à toutes les lois en matière d'emploi en vigueur là où vous menez les activités.
- Ne commettre aucun acte contraire aux droits des personnes ni traiter avec ceux qui le font.
- Signaler toute violation constatée ou soupçonnée du droit du travail ou des droits de l'homme.

Dôme de l'hôtel West Baden



Commerce international

Nous respectons les lois régissant le commerce international.

De nombreux pays dans lesquels Cook mène des activités ont des lois contrôlant les exportations et importations de technologie (informations et logiciels), de données personnelles, de dispositifs médicaux et d'autres biens. Les gouvernements peuvent également imposer des restrictions aux échanges, y compris des sanctions, à l'encontre de certains pays, entreprises, organisations ou particuliers. Le Groupe Cook est engagé à respecter les réglementations commerciales qui le concernent. Les violations de ces lois mettent en péril la capacité de Cook à servir ses clients et peuvent entraîner des amendes et des pénalités.

Les réglementations sur le commerce international sont complexes. Voici des exemples de domaines importants dont nous devons respecter les réglementations :

Sanctions à l'encontre des pays (contrôles des destinations)

Les États-Unis, les pays de l'Union européenne et certains autres pays imposent des sanctions et des restrictions au commerce à l'encontre d'autres pays et régions. Pour connaître les sanctions actuelles, consultez la Liste de Cook des sanctions commerciales sur le site web E&C.

Parties prohibées (contrôles des utilisateurs ultimes)

Les sanctions et restrictions visant certains particuliers, groupes et organisations jugés être des terroristes, des sympathisants du terrorisme, des trafiquants de drogue sont administrées par l'intermédiaire de différentes listes de parties prohibées.

Activités prohibées (contrôles des utilisations ultimes)

Ces contrôles interdisent les transactions avec les « utilisateurs finaux » impliqués dans le développement d'armes chimiques ou biologiques, de missiles balistiques ou dans des activités nucléaires sensibles, même si l'article traité n'a apparemment aucun lien avec cette activité.

Produit et technologie à double usage selon les États-Unis (y compris les « exportations présumées »)

Certains produits, logiciels, équipements et technologies associés peuvent faire l'objet de restrictions de la part du gouvernement des États-Unis et exiger des licences d'autorisation d'exporter, même s'ils sont expédiés à un client dans un pays ami pour une utilisation pacifique. Au titre de la loi américaine, le transfert de technologie (données techniques et logiciels) à un ressortissant étranger présent sur le territoire des États-Unis est « présumé » constituer une exportation dans le pays du ressortissant étranger et peut exiger une licence d'exportation. Le Programme d'exportations présumées de Cook, dans la fonction ingénierie, gère les interactions concernant les technologies contrôlées à l'exportation.

Commerce international suite

« Signal d'alarme » indicateur d'un détournement d'exportation

Un « signal d'alarme » indique qu'une exportation pourrait avoir une destination, un destinataire ou une utilisation ultime différente que ce qui est déclaré. Ces alertes prennent typiquement la forme d'informations, verbales ou écrites, qui soulèvent des doutes au sujet de la cohérence ou de l'exactitude des détails au sujet d'un aspect quelconque d'une exportation. Les « signaux d'alarme » doivent être résolus avant de pouvoir continuer.

Restrictions anti-boycott des États-Unis

Ces règles interdisent la participation à tout boycott de pays non autorisé, y compris au boycott de la Ligue arabe contre Israël, et s'appliquent aux filiales étrangères de sociétés américaines.

Classification (codes tarifaire)

Les marchandises importées doivent être classifiées selon le système de codification de tarif de la destination pour déterminer correctement les droits de douane (taxe collectée sur les biens importés) et pour répondre aux autres exigences de douanes et de statistiques.

Valeur en douane

Les documents commerciaux justifiant les déclarations d'importation ou d'exportation doivent refléter la valeur de la transaction de vente des biens ou le coût des biens s'ils ne sont pas vendus. Les ajustements à la valeur pour défalquer les droits de douane ou les taxes ne sont pas autorisés.

Pour de l'assistance dans ces domaines, consultez le site web E&C et/ou contactez votre représentant du service éthique et conformité ou le Bureau conformité du commerce mondial du Groupe Cook.

RESSOURCE :

- Poster éthique et conformité : Commerce international

Pour les ressources, veuillez visiter le site intranet E&C :

<https://intranet.cookmedical.com/cbf/ec>

Cook Winston-Salem, Caroline du Nord



Délits d'initié

Ne négociez pas de titres sur la base d'informations privilégiées.

Dans le cadre de votre travail chez Cook, vous pourriez prendre connaissance d'informations non publiques au sujet de partenaires commerciaux ou d'autres entreprises et de leurs activités. Protégez les informations non publiques et ne les utilisez jamais pour prendre des décisions au sujet de la vente ou de l'achat de titres. Le délit d'initié fait référence à la pratique illégale d'acheter ou de vendre des actions (de toute société liée à notre entreprise, y compris nos clients, nos prestataires, nos fournisseurs ou nos concurrents) lorsque l'on détient des « informations importantes non publiques » (privilégiées) sur les activités d'une société.

- Une information « importante » est toute information qu'un investisseur raisonnable considérerait comme telle pour décider d'acheter, de détenir ou de vendre des titres d'une société. Une information qui influence le prix d'une action d'une autre société est en général « importante ».
- Une information est jugée « non publique » jusqu'à ce qu'elle soit disséminée au public (dans un communiqué de presse, une communication aux actionnaires, ou d'un rapport déposé auprès de l'organisme réglementaire pertinent, par exemple) et que le public et les marchés financiers ont eu le temps de lire et de comprendre l'information.

Lobby du siège mondial de Cook



Délit d'initié suite

Voici quelques exemples d'informations privilégiées : résultats financiers, résultats projetés, changements au niveau des cadres dirigeants, lancements de nouveaux produits, ou informations sur les projets d'acheter ou de vendre d'autres entreprises. Les informations privilégiées peuvent également comprendre des informations au sujet de nouveaux produits en cours de développement ou de changements dans les stratégies commerciales.

Les délits d'initié sont illégaux et contraires à l'éthique au titre des lois fédérales américaines et locales sur les valeurs mobilières.

Ce que vous devez faire :

Si vous détenez des informations importantes non publiques (privilégiées) au sujet d'une société, vous ne devez pas :

- Acheter ou vendre des actions, des options, des obligations, ou d'autres titres de créance de cette société.
- Informer ou donner des renseignements à un tiers en lui transmettant des informations non publiques.

SACHEZ QUE :

Dans le cadre de votre travail, vous pourriez obtenir des informations importantes ou non publiques au sujet de Cook ou d'autres sociétés. Vous devez garder ces informations confidentielles et n'avez pas le droit de négocier les actions d'autres sociétés sur la base de vos connaissances.

RESSOURCE :

- Politique sur les délits d'initiés

Pour les ressources, veuillez visiter le site intranet E&C :

<https://intranet.cookmedical.com/cbf/ec>



Communications avec les médias

Seules les personnes dûment autorisées parlent au nom de Cook.

Cook répondra de façon collaborative et responsable aux demandes de renseignements de la part des médias. Notre réputation dans les communautés dans lesquelles nous sommes situés dépend de l'utilisation de canaux appropriés de discussion et de la communication d'informations exactes, opportunes et cohérentes. Nous n'autorisons que certaines personnes à parler aux médias. Ces personnes en seront avisées par le service de marketing et communications d'entreprise. Toutes les demandes de renseignements des médias doivent être dirigées vers le service marketing et communications d'entreprise dans votre pays ou région. Cette politique s'applique même en cas de crise ou si notre société fait la une.

RESSOURCE :

- Politique relative aux réseaux sociaux

Pour les ressources, veuillez visiter le site intranet E&C :

<https://intranet.cookmedical.com/cbf/ec>

Médias sociaux

Faites attention lors de vos activités en ligne

Les réseaux sociaux sont en train de changer la façon dont les salariés travaillent et communiquent les uns avec les autres, les clients et les partenaires. Nous avons pris la décision stratégique d'adopter les réseaux sociaux. Nous continuons toutefois à encourager nos salariés à utiliser les réseaux sociaux de façon responsable, légale et professionnelle, y compris en respectant les lois sur la protection des données personnelles. Nous avons une politique relative aux réseaux sociaux pour aider les salariés à éviter les aspects négatifs des réseaux sociaux. Voici quelques directives que contient cette politique :

Vous êtes tenu personnellement responsable du contenu que vous publiez sur toute plateforme de réseaux sociaux. Si vous parlez de votre travail ou de votre entreprise sur une plateforme de réseaux sociaux, vous devez utiliser une clause de non responsabilité comme : « Ces opinions sont les miennes, et non pas celles de Cook Medical. ».

N'affichez rien sur les produits de Cook ou ses marques, et ne publiez pas d'images des produits sur une plateforme sociale, y compris des groupes privés/fermés.

Respectez la vie privée et la confidentialité des tiers, y compris des patients, des clients et des salariés de Cook.

Communication d'informations aux pouvoirs publics

Comprenez nos obligations.

Le Groupe Cook est engagé à respecter la lettre et l'esprit de la loi dans les différents pays dans lesquels nous menons nos activités. Les salariés de Cook et ses agents (toute société ou personne agissant pour notre compte) doivent respecter et appliquer les Normes externes applicables et répondre honnêtement et rapidement aux demandes légitimes de renseignements. La direction de Cook doit immédiatement être informée de toute demande de renseignements de la part des autorités publiques, d'une entité de réglementation ou des médias afin de pouvoir y répondre entièrement et correctement. Si une personne ou agence externe vous contacte, veuillez immédiatement en informer la direction ou le service juridique du Groupe Cook.

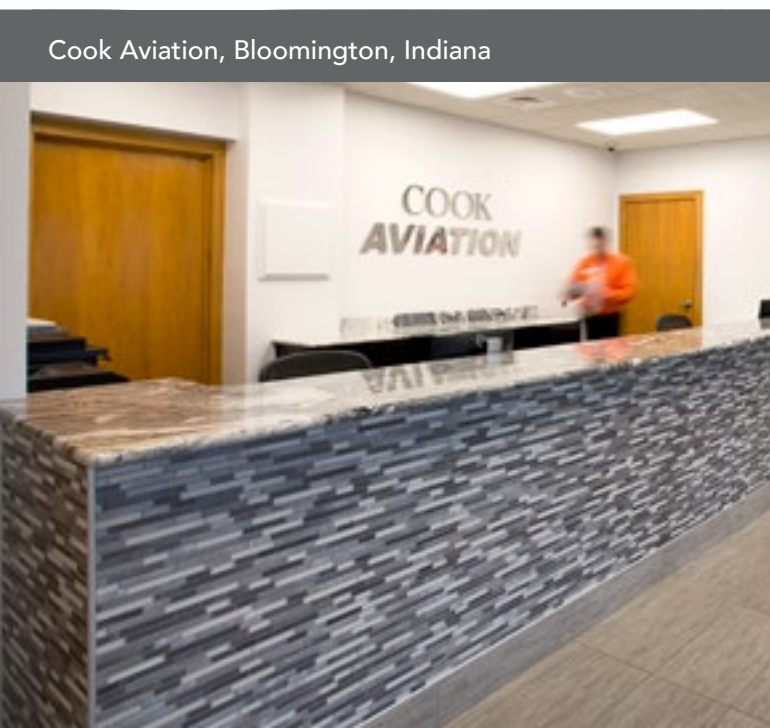
Exigences supplémentaires pour les secteurs des dispositifs médicaux et des sciences de la vie

Dans certains pays, la loi nous impose de communiquer au gouvernement national des informations sur certaines interactions financières avec les professionnels de la santé. Ces pays et règles sont, entre autres :

- États-Unis—Open Payments Act
- France—La loi Bertrand
- Danemark—Affiliation avec les professionnels de la santé danois/Loi de transparence
- Corée—Loi de transparence coréenne
- Japon—Directives de transparence pour l'industrie des dispositifs médicaux et ses relations avec les institutions médicales et d'autres organisations

De nouvelles lois sont promulguées chaque année. Pour pouvoir satisfaire ces exigences de déclaration, vous devez être transparent dans toutes vos interactions avec les professionnels de la santé et documenter exactement toutes les interactions financières avec eux.

Cook Aviation, Bloomington, Indiana



Activités politiques et lobbying

Participez à des activités politiques de façon responsable.

Une « activité politique » est une activité visant le succès ou l'échec d'un parti politique, d'un candidat à une fonction publique, ou d'un groupe politique.

Cook a pour politique que ses salariés doivent comprendre et respecter les Normes externes applicables, y compris celles régissant les interactions politiques avec les fonctionnaires, les candidats politiques, les partis politiques et les comités d'action politique. Ces obligations légales peuvent varier selon les pays et même selon les différentes régions d'un pays. En cas de question ou si vous avez besoin de conseils, contactez votre représentant local pour l'éthique et la conformité.

Le « lobbying » comprend des activités qui cherchent à influencer des politiques législatives, administratives ou autres d'une entité gouvernementale.

Cook appuie le principe d'une participation responsable de l'entreprise aux débats sur les politiques publiques fédérales, d'état et locales concernant les activités de la société. Cook considère que la participation à la formulation de la politique publique est un élément de la responsabilité sociale de l'entreprise.

Si la loi l'autorise, les ressources de l'entreprise peuvent être utilisées pour des activités de lobbying (y compris dotation en personnel et frais) menées par les unités de relations avec le gouvernement et de politique publique et par les salariés qui se livrent à des activités de lobbying. Les ressources de l'entreprise peuvent être utilisées par le service des affaires publiques mondiales afin de recruter des consultants pour appuyer le lobbying, payer les cotisations pour des associations organisations de lobbying, et de soutenir des coalitions de lobbying créées pour promouvoir certaines politiques publiques particulières.

Entrée de l'hôtel West Baden



Activités politiques et lobbying suite

Les salariés de Cook ne doivent pas essayer de présenter la position ou le point de vue de Cook dans la sphère publique sans avoir demandé conseil à leur représentant du service éthique et conformité local.

À quelques exceptions près, la plupart des pays interdisent presque tous les cadeaux personnels de quelque sorte que ce soit aux fonctionnaires ou personnel et/ou leur conjoint de la part de salariés de sociétés comme Cook, même si la société ne les remboursent pas. Les règles couvrent tous les cadeaux ayant une valeur monétaire, comme les voyages, les repas, les divertissements, les billets pour des rencontres sportives, les frais de golf, etc. Elles ne couvrent pas les contributions politiques faites conformément aux lois électorales fédérales des États-Unis. Si vous avez des questions au sujet de cette interdiction, contactez votre représentant du service éthique et conformité local.

Cook surveille de près les Normes externes applicables relatives aux exigences d'enregistrement et de déclaration pour le lobbying, afin d'assurer la conformité de Cook, de ses dirigeants et de ses salariés. Conformément à la loi, Cook déposera les documents décrivant ses activités de lobbying auprès des entités administratives nationales, fédérales, d'état et locales appropriées.

RESSOURCES :

- Norme écrite du Groupe Cook sur les interactions politiques
- Manuel du personnel – Conduite du personnel : Sollicitation et distribution

Pour les ressources, veuillez visiter le site intranet E&C :

<https://intranet.cookmedical.com/cbf/ec>

Dôme de l'hôtel West Baden





Cook, un voisin responsable

- Engagement communautaire

Engagement communautaire

Soutenez les personnes dans les communautés où nous vivons et travaillons.

Le Groupe Cook fait toujours tout son possible pour être un bon voisin dans les communautés où nos sociétés sont implantées. Nous savons que nous avons l'occasion et l'obligation d'aider les communautés à se développer et à prospérer, et nous nous y attachons activement tous les jours.

Dès le départ, la famille Cook a insufflé un fort esprit philanthropique à la société. Dans la foulée de l'une des passions de la famille, nous avons aidé à restaurer, préserver et reconverter des douzaines de bâtiments importants du point de vue architectural, dont : les hôtels de French Lick et West Baden dans le sud de l'Indiana ; Fountain Square Mall, Grant Street Inn, et Graham Plaza à Bloomington dans l'Indiana ; et une partie de la place du centre-ville de Canton dans l'Illinois (la ville natale de Bill Cook). Ces projets ont contribué à revitaliser l'économie et les activités de ces communautés où vivent nos salariés.

Nous avons également participé à d'autres projets et programmes sociaux, éducatifs, environnementaux et culturels lancés pour développer nos communautés.

Rénovation de l'hôtel West Baden



Engagement communautaire suite

Voici des exemples de partenariats communautaires :

- Soutien d'événements de mobilisation de fonds pour des organisations à but non lucratif.
- Assistance pour l'établissement d'une clinique pour les personnes et les familles démunies.
- Mobilisation d'un appui pour des salles de sport communautaires.
- Mécénat d'événements artistiques et culturels.
- Partenariat avec des écoles et universités pour proposer une formation continue à nos salariés.
- Mise en relation des salariés de Cook avec un programme de tutorat bénévole pour enfants.
- Appui de missions médicales au moyen d'expertise et de fournitures médicales pour les patients dans des pays en voie de développement.
- Parrainage d'associations sportives locales pour enfants.
- Soutien d'un orphelinat local pendant les fêtes.

Notre impact sur la vie des gens ne se limite pas aux produits et services que nous fournissons. Lorsque nous soutenons une communauté, nous soutenons également nos propres salariés et leurs familles. Être un bon voisin signifie aider à faire de nos communautés des endroits où chacun de nous veut vivre et travailler.

William Cook Europe (WCE)





Cook, excellent lieu de travail

- Pratiques d'emploi
 - Diversité et inclusion
 - Lieu de travail respectueux
- Santé et sécurité de l'environnement
- Biens et propriété



Vous voulez en savoir davantage ?

Voir **l'Annexe** pour des scénarios, des Q&R, listes de contrôle et aides à la décision sur ce sujet.

Pratiques d'emploi

Comportez-vous avec respect et dignité les uns avec les autres.

Le Groupe Cook fait tout son possible pour être le genre d'entreprise pour laquelle les gens veulent travailler. Nous attachons de l'importance à la diversité et l'inclusion et fondons nos décisions en matière de recrutement, développement professionnel, promotion et rémunération sur les qualifications, les compétences et la performance de chaque personne. Nous ne prenons pas ces décisions en fonction d'attributs personnels, comme le sexe, l'identité sexuelle, l'origine, l'appartenance ethnique, la couleur de peau, l'origine nationale, l'appartenance religieuse, l'âge, l'orientation sexuelle, l'état de grossesse, l'état civil ou la situation de famille, le statut d'ancien combattant, le handicap ou toute autre catégorie protégée.

Nous protégeons les salariés contre les conditions de travail inéquitables, contraires à l'éthique ou dangereuses et ne faisons pas appel au travail en servitude, forcé ou des enfants.

Diversité et inclusion

Nous pensons que des équipes de personnes qui font confiance, respectent, apprécient et font honneur à diverses approches, solutions et contributions amélioreront les produits que nous créons ou les services que nous proposons. C'est pourquoi nous cherchons à créer un environnement de travail inclusif où les salariés, quelle que soit leur origine, peuvent participer pleinement.

Nous tenons à ce que, à votre tour, vous traitiez les autres avec le même niveau de respect et de dignité que celui que vous souhaitez pour vous-même. N'oubliez pas que nous ne tolérons aucune forme de discrimination.

Lieu de travail respectueux

Nous ne tolérons aucun comportement qui crée un environnement de travail désagréable, hostile ou intimidant. Nous faisons tout notre possible pour maintenir un lieu de travail positif où vous pouvez faire votre travail sans crainte de harcèlement.

L'intimidation ou le harcèlement peut être verbal, physique ou visuel et prendre de nombreuses formes. Si vous pensez être la cible de harcèlement ou si vous soupçonnez qu'une autre personne en est victime, signalez vos préoccupations en sachant que Cook vous écoutera. Cook ne tolère aucune représailles envers quiconque signale une préoccupation de bonne foi.

Vous pouvez également utiliser la [Ligne d'assistance E&C](#) pour signaler vos préoccupations.

Santé et sécurité de l'environnement

La protection de notre environnement est une responsabilité partagée.

Nous avons tous le droit de travailler dans un environnement sûr et sain. Les pratiques dangereuses peuvent avoir de graves conséquences, comme se blesser, blesser des collègues ou des tiers. Nous voulons avoir un lieu de travail qui protège la santé et la sécurité de nos salariés et des personnes avec lesquels nous faisons affaire. Les politiques de Cook ont été conçues pour :

- Protéger nos salariés, nos voisins et l'environnement.
- Gérer les problèmes de santé et sécurité de l'environnement, faire appel à la collaboration dans l'ensemble de la société, impliquer la direction et appliquer des normes et systèmes de gestion.
- Reconnaître, éliminer et prévenir les dangers au travail et les risques environnementaux qui pourraient être associés à nos produits, services et activités.
- Promouvoir des pratiques et communautés respectueuses de l'environnement.

Cook Advanced Technologies, West Lafayette, Indiana



Santé et sécurité de l'environnement suite

Ce que vous devez faire :

- Respecter les politiques, procédures, conseils et Normes externes applicables en matière d'environnement, de santé et de sécurité.
- Vous conduire de façon responsable et sans danger.
- Être vigilant et conscient de ce qui vous entoure, et prendre des précautions raisonnables appropriées pour la situation.
- Promouvoir une culture de sécurité pour réduire les dangers au travail et les impacts environnementaux.
- Signaler toute situation créant des dangers dans notre lieu de travail, y compris les conduites menaçantes au travail ou les comportements physiques constituant un danger pour les personnes ou les biens.

Travailler sous l'emprise de drogue (illégale, légale/sous ordonnance) ou de l'alcool peut poser un danger pour votre sécurité et celle des autres. Nous interdisons aux salariés de consommer ou de se trouver sous l'emprise de la drogue ou d'alcool au travail ou lorsqu'ils mènent des activités pour Cook (sauf si la consommation responsable d'alcool est autorisée dans le cadre d'un événement organisé par la société). La vente, la distribution et la détention de drogues illégales sont également interdites dans les locaux de la société.

Les armes sont interdites dans les installations de Cook, sauf avec l'autorisation du service mondial de sécurité.

Hôtel et complexe touristique French Lick



Biens et propriété

Prenez bien soin de nos ressources.

Les biens et la propriété de Cook ne doivent être utilisés que pour les activités de Cook sauf exception, comme par exemple les véhicules de Cook fournis aux salariés. Les biens et la propriété comprennent tout, depuis les biens matériels (comme les ordinateurs), jusqu'à la propriété intellectuelle, les secrets commerciaux et l'expertise. Nous devons tous faire preuve de jugement pour protéger les biens de Cook contre la perte, le vol, l'utilisation abusive et le gaspillage. Nos biens comprennent, entre autres :

- Installations et équipement. Ces biens doivent être bien entretenus et protégés contre le vol et l'utilisation abusive.
- Notre réputation. Quoiqu'elle ne soit pas un bien tangible, notre réputation de produits et de services de qualité, de participation communautaire, et de relations commerciales éthiques a été bâtie au fil de nombreuses années. Chacun de nous a le devoir de se comporter et de parler de façon à protéger et à renforcer la réputation de Cook.

Ce que vous devez faire :

- Utiliser les biens de la société correctement et efficacement, conformément à la politique, aux directives et aux réglementations de la société.
- Dépenser judicieusement les fonds de la société.
- Protéger les biens de la société contre le vol, la perte, l'accès ou l'utilisation non autorisée ou le gaspillage.
- Vous abstenir d'utiliser les biens de la société à des fins de gain personnel.

Respectez la politique locale de Cook, en ce qui concerne les lieux et moments appropriés auxquels les systèmes d'information (comme les e-mails et les téléphones) peuvent être utilisés occasionnellement et raisonnablement à des fins personnelles. Mais cet usage ne doit jamais compromettre la sécurité des informations de Cook. N'oubliez pas que Cook peut surveiller, accéder à, examiner et divulguer toute information contenue dans les locaux, les systèmes ou les appareils de Cook sauf si la loi locale l'interdit. Nous pouvons vous demander à tout moment de rendre les biens de la société.

Signaler une préoccupation

Incarnez les valeurs de Cook.

Chaque salarié de Cook est responsable de l'éthique et de la conformité. Vous êtes encouragés à signaler les violations réelles ou soupçonnées des Normes écrites du Groupe Cook, ou des Normes externes applicables, à la direction ou sur la [Ligne d'assistance E&C](#).

Politique d'interdiction de représailles

L'interdiction de représailles signifie que si vous signalez une préoccupation de bonne foi, les conséquences négatives du signalement, comme le licenciement, la rétrogradation, l'affectation à un poste moins intéressant, la suspension, ou la réduction ou la rétention des avantages sociaux, ne seront pas tolérés. Tout incident soupçonné de représailles doit être signalé aux Ressources humaines.

À SAVOIR

Que signifie signaler « de bonne foi » ?

« De bonne foi » signifie que vous pensez honnêtement qu'une violation s'est produite et que vous ne faites pas une fausse déclaration.

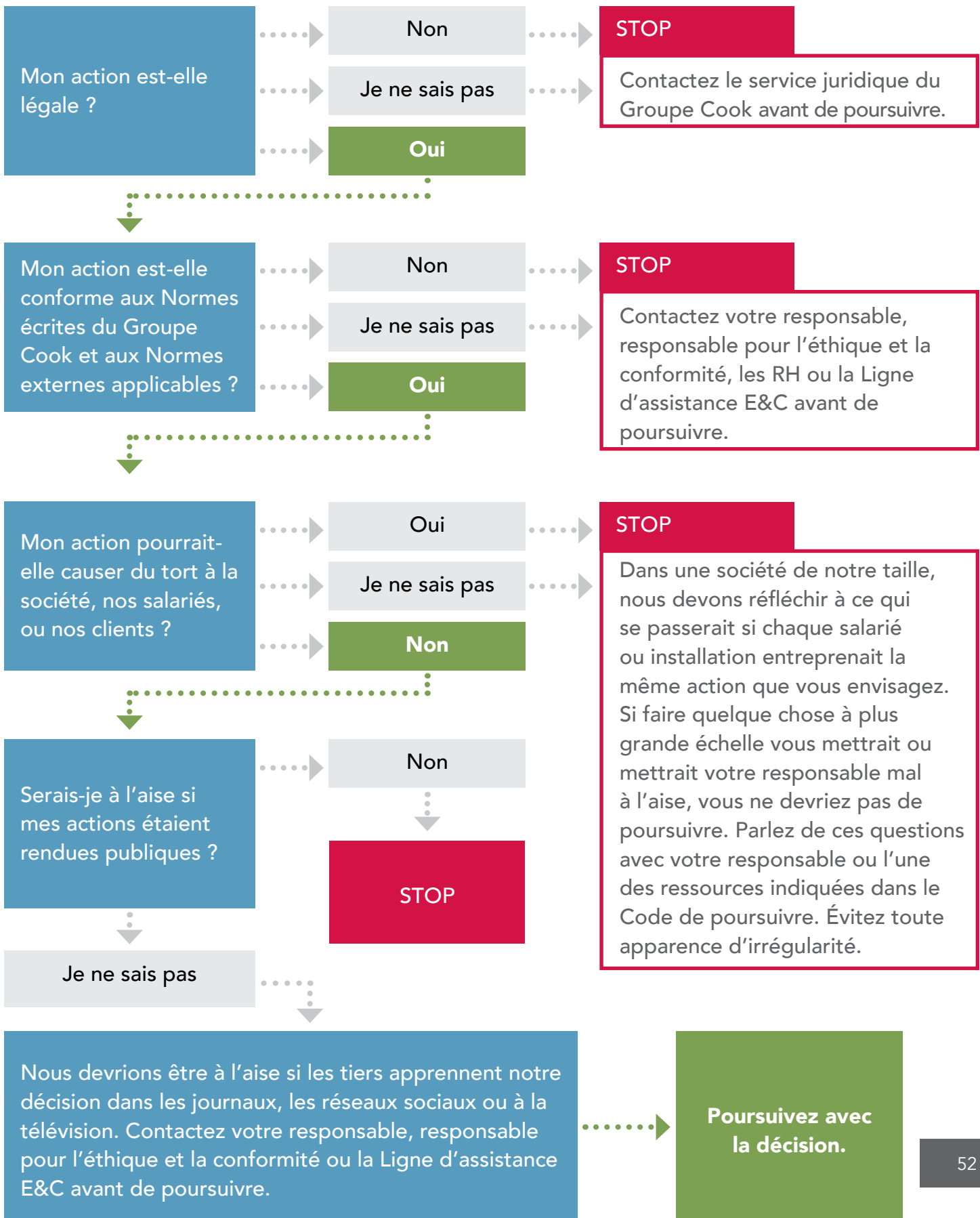
Ligne d'assistance E&C

Les numéros gratuits et les instructions pour les appels se trouvent sur le site web de signalement de la Ligne d'assistance E&C. Site Web : <https://cook.ethicspoint.com>

Cook Regentec, Indianapolis, Indiana



GUIDE DE DÉCISIONS ÉTHIQUES



ANNEXE :

Scénarios, Q&R, listes de contrôle et aides à la décision

- Qualité des produits et services
- Gestion des documents et archives de la société
- Protection des données personnelles
- Informations confidentielles et propriété intellectuelle de la société
- Recherche
- Conflit d'intérêts
- Interactions commerciales
- Tiers
- Publicité et promotion
- Antitrust et concurrence loyale
- Programme anti-corruption mondial
- Commerce international
- Communications avec les médias
- Réseaux sociaux
- Activités politiques et lobbying
- Pratiques d'emploi
- Santé et sécurité de l'environnement
- Biens et propriété

Qualité des produits et services

(médicales et non médicales)

Décision à prendre

Suivre les procédures

Les salariés dans mon domaine ne respectent pas toujours les procédures indiquées pour certaines tâches. En fait, un salarié a même mis au point un raccourci qu'il encourage les autres à utiliser. Je ne veux pas que mes collègues sachent que j'ai soulevé cette question, mais je me fais du souci au sujet de la qualité. Que devrais-je faire ?

Parlez immédiatement du problème à votre superviseur ou responsable, ou passez par la Ligne d'assistance ou le site web [E&C](#) (où vous pouvez garder l'anonymat si la loi l'autorise). Le manquement à signaler le problème pourrait entraîner la non-conformité de certains produits ou services, des problèmes d'ordre réglementaires ou d'autres problèmes graves. Votre signalement restera aussi confidentiel que possible vu les circonstances.

Décision à prendre

Réclamation au sujet d'un produit

Que devrais-je faire si je reçois une réclamation au sujet d'un produit Cook de la part de l'un de mes clients ?

Si vous prenez connaissance d'un problème qui s'est produit lors de l'utilisation d'un produit de Cook Medical ou Sciences de la vie, vous devez le signaler immédiatement aux personnes ou aux groupes désignés de Cook. Le service clientèle et livraison peut vous dire comment signaler une plainte. Cook doit signaler de tels événements concernant nos produits dans les 24 heures qui suivent la prise de connaissance, même si vous n'êtes pas certain de la relation de cause à effet entre le produit et « l'événement » ou même si le produit présentant un problème n'est pas le nôtre.



Qualité des produits et services suite

(médicales et non médicales)

Décision à prendre

Inspections de contrôle interne de qualité

Je m'inquiète du fait que l'un de nos nouveaux salariés semble ne pas effectuer le nombre exigé d'inspections de qualité. Que devrais-je faire ?

Parlez immédiatement du problème à votre superviseur ou responsable, ou passez par la Ligne d'assistance ou le site web [E&C](#) (où vous pouvez garder l'anonymat si la loi l'autorise). Le manquement à signaler le problème pourrait entraîner la non-conformité de certains produits ou services, des problèmes d'ordre réglementaires ou d'autres problèmes graves. Votre signalement restera aussi confidentiel que possible vu les circonstances.

Décision à prendre

Qualité des matériaux ou des articles pour le service

Que devrais-je faire si je m'inquiète de la qualité de certains des aliments ou services lors d'un grand banquet à l'hôtel ?

Vous devez toujours signaler toutes les préoccupations au sujet de la qualité à votre superviseur ou responsable. Vous pouvez également utiliser la Ligne d'assistance ou le site web [E&C](#) (où vous pouvez garder l'anonymat si la loi locale l'autorise).

Cook Canton, Illinois





Gestion des documents et archives de la société

Décision à prendre

Vérifications

Je suis superviseur de fabrication. Pendant la préparation du processus de fabrication, nous devons vérifier que l'équipement que nous allons utiliser est propre et prêt à l'emploi. Lorsque je suis allé dans l'atelier, l'opérateur m'a informé que l'équipement était propre et prêt. J'ai signé la déclaration « vérifié par » dans le registre de fabrication sans inspecter l'équipement moi-même. Était-ce acceptable ?

Non, vous n'avez pas effectivement inspecté indépendamment que l'équipement était propre et prêt à l'usage. Vous n'auriez pas dû signer la documentation avant d'avoir fait votre propre inspection.

Décision à prendre

Frais

L'un de mes subordonnés directs est rentré récemment de voyage d'affaire. En examinant sa note de frais, j'ai remarqué que sa note d'hôtel contient des frais personnels ainsi que professionnels, alors que le montant total est inclus dans la note de frais. Devrais-je m'en inquiéter ?

Oui. Les frais de voyage engagés dans le cadre des activités professionnelles nécessaires sont des frais professionnels remboursables. Mais les dépenses personnelles pendant les voyages ne sont pas des frais professionnels et ne sont pas remboursables. Vous devriez parler de ces disparités avec le salarié et lui demander de corriger sa note de frais.

Remarque : Si vous détenez une carte de crédit de la société, vous ne devez pas l'utiliser pour des dépenses personnelles.

Gestion des documents et archives de la société suite

Décision à prendre

Points de fidélité d'hôtel

Je soupçonne l'un de mes collègues de l'hôtel de ne pas attribuer les points de fidélité au compte du client mais à celui de son frère. Je ne peux pas le prouver ou même si c'est le cas, il l'a peut-être fait une seule fois ou par erreur. Devrais-je intervenir et signaler mes soupçons ?

Oui. Chacun de nous est chargé de mener nos activités honnêtement et avec exactitude, et de maintenir l'intégrité de nos registres et dossiers, y compris ceux concernant nos programmes de fidélité. Vous devriez intervenir, signaler ce que vous avez vu et permettre à d'autres personnes chez Cook de déterminer s'il s'est produit quelque chose d'incorrect. En cas de préoccupation, il vaut mieux y répondre avant que ça ne se reproduise.

Décision à prendre

Réservations d'hôtel pour une conférence

Je participe à une conférence pour le travail. La conférence se tient au Marriott mais mon programme de fidélité est au Hilton. Puis-je réserver une chambre au Hilton qui n'est pas loin pour pouvoir accumuler des points de fidélité ?

Ça dépend. Si le Hilton ne coûte pas plus que l'hôtel de la conférence, c'est acceptable de réserver une chambre au Hilton puis d'aller à pied à la conférence. Si le Hilton est plus cher que l'hôtel de la conférence, vous devez réserver votre chambre dans l'hôtel de la conférence.

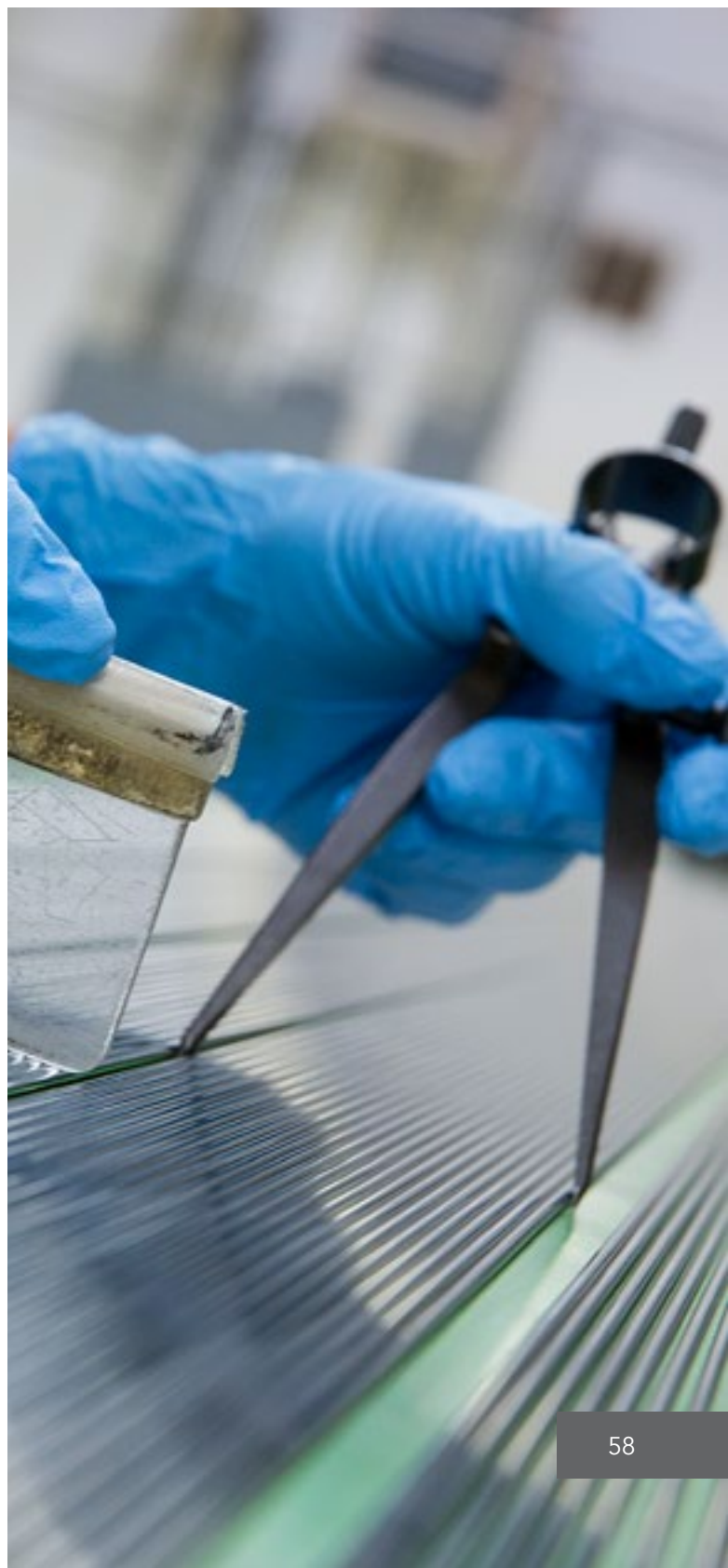
Gestion des documents et archives de la société suite

Décision à prendre

Élimination des documents

Mon service n'a pas examiné le contenu de nos armoires à classeurs depuis plusieurs années. Nous avons programmé un jour d'examen des dossiers et voulons éliminer les documents correctement. Où puis-je trouver de l'aide ?

Consultez la section sur l'élimination des dossiers dans la politique du Programme de gestion des dossiers et demandez au coordinateur du service d'archivage ou au service éthique et conformité de Cook de vous donner le calendrier actuel de conservation des dossiers. Assurez-vous d'identifier tous les dossiers susceptibles de faire l'objet d'une mise en suspens juridique et veillez à les conserver conformément aux exigences de la mise en suspens. Le service juridique du Groupe Cook peut vous donner des informations sur les mises en suspens.



Protection des données personnelles

Décision à prendre

Transfert de données entre les pays

Mon projet exige le transfert de donnée d'un pays à l'autre. Que devrais-je faire ?

De nombreux pays ont leurs propres réglementations de protection des données personnelles, et il faudra peut-être satisfaire des conditions locales particulières avant ou pendant le transfert des données. Suivez les politiques et procédures de votre service pour un transfert sécurisé des données. Veuillez contacter le bureau mondial de protection des données de Cook pour vous aider pour votre projet avant de commencer.

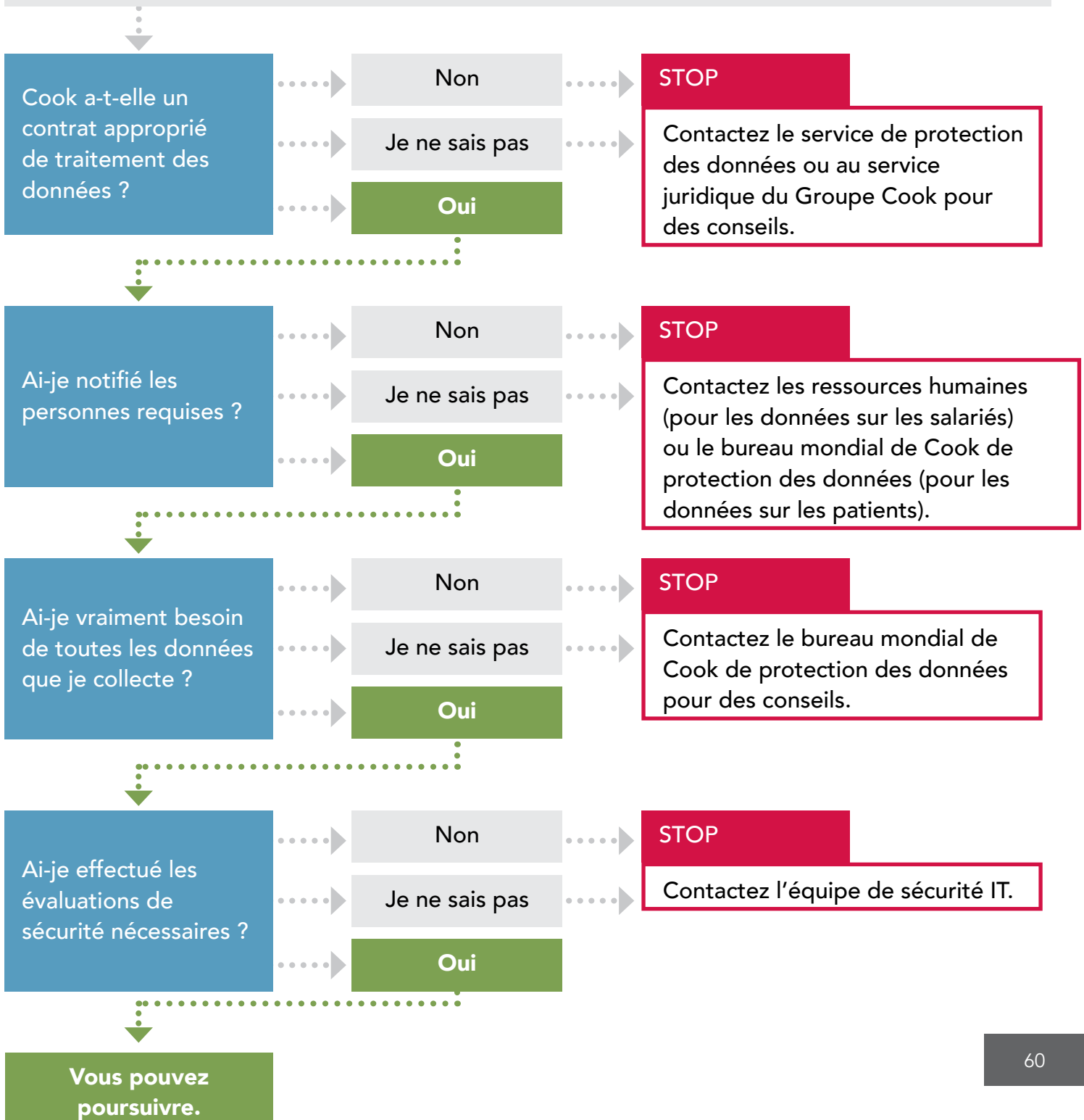
Clinique familiale Cook



Protection des données personnelles suite

TROUVEZ LA BONNE VOIE

Suivez toujours les politiques et procédures de votre service. Pour collecter, stocker, utiliser et divulguer des données personnelles et des données médicales protégées, demandez-vous :



Informations confidentielles et propriété intellectuelle de la société

Décision à prendre

Partage accidentel d'informations confidentielles

Que faire si j'envoie des informations confidentielles à la mauvaise personne ?

L'information confidentielle est jugée sensible et doit être protégée. Si une telle information a été compromise de quelque façon que ce soit, vous devez immédiatement signaler l'incident à votre superviseur et à votre responsable IT.

Décision à prendre

Information sur les concurrents

J'ai trouvé le barème de prix d'un concurrent dans leur stand non occupé avec leurs autres brochures. Puis-je utiliser cette information ?

Non. Cook a pour politique de respecter les informations confidentielles d'autrui. Si le barème de prix n'est pas disponible au public, nous ne pouvons pas utiliser cette information.

Décision à prendre

Utilisation des e-mails ou des ordinateurs personnels

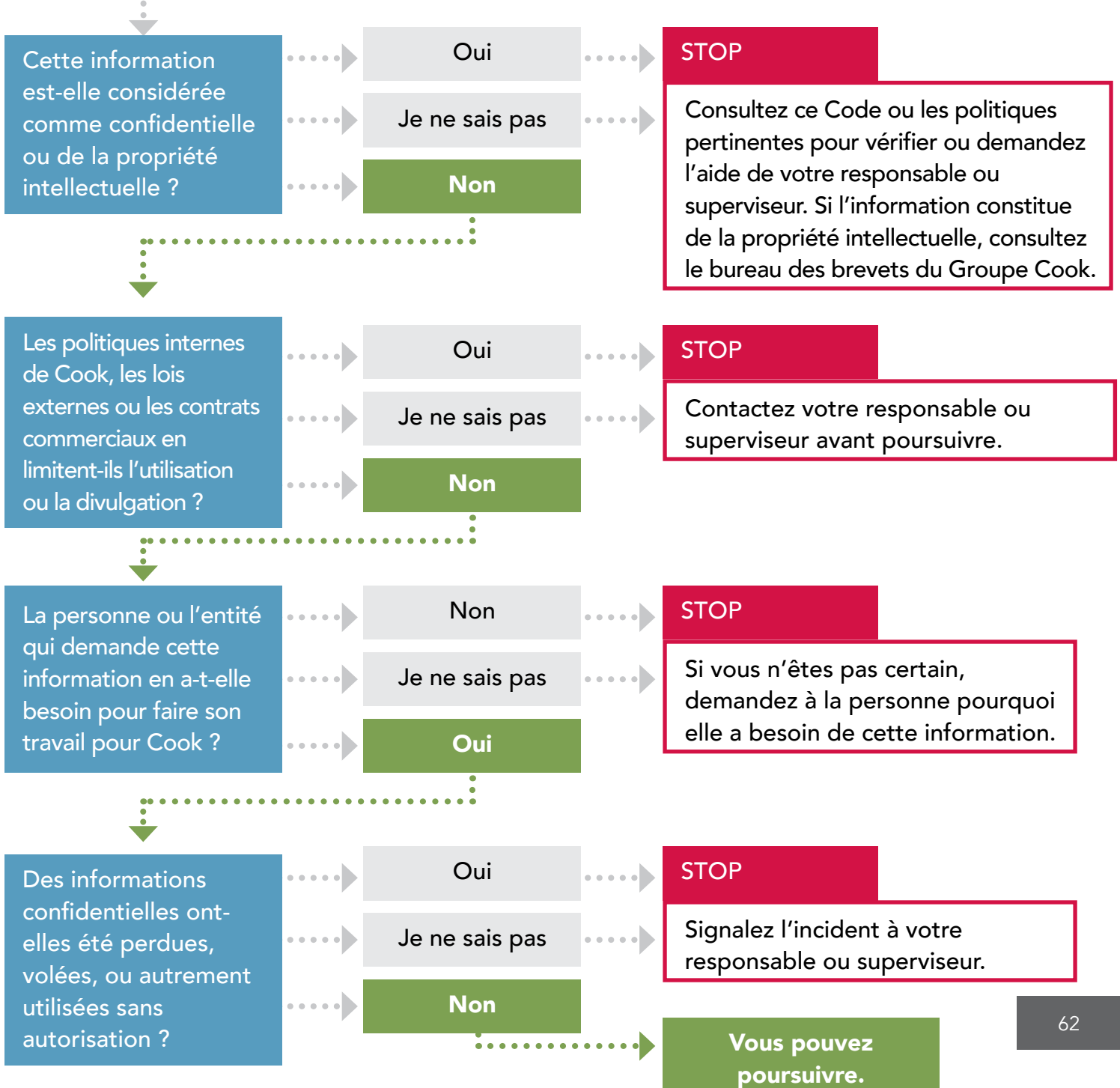
Puis-je envoyer des informations confidentielles à mon compte e-mail personnel pour pouvoir travailler depuis chez moi sur mon ordinateur ?

Non, mais vous pouvez emporter à la maison votre portable crypté fourni par Cook et utiliser le réseau virtuel privé (VPN) de la société pour accéder aux données. Vous devez aussi vous assurer que tous les appareils mobiles ou de stockage, comme les clés USB, que vous utilisez pour accéder aux informations de Cook, sont cryptés, protégés par un mot de passe fort et jamais laissés sans surveillance.

Informations confidentielles et propriété intellectuelle de la société suite

TROUVEZ LA BONNE VOIE

Avant d'obtenir ou de communiquer une information confidentielle, demandez-vous :



Recherche

Décision à prendre

Mener une recherche clinique internationale

Nous envisageons de mener une étude clinique de phase III dans un pays où nous ne commercialiserons pas le produit. Avons-nous le droit de le faire ?

Non, les normes internationales régissant les études cliniques découragent les études dans les marchés où le produit ne sera pas disponible.

Décision à prendre

Mener une étude de marché

L'équipe d'études de marché envisage de mener une enquête pour mieux comprendre les besoins de nos clients. Puis-je donner un petit paiement aux participants pour les remercier pour leur temps ?

Vous devriez vérifier auprès de votre représentant local pour l'éthique et la conformité. En général, oui, un petit paiement en échange d'un service utile serait acceptable, mais certains pays ou régions ont des réglementations régissant ce type d'activité. Il faut avoir un accord décrivant l'arrangement. N'oubliez pas que dans les secteurs des dispositifs médicaux et des sciences de la vie, il peut exister des exigences de transparence relatives à la divulgation de ce type de compensation.

Décision à prendre

Études cliniques et clients

Je suis commercial pour Cook Medical et une étude clinique est en cours dans un hôpital de l'un de mes clients. Comme je soutiens cet hôpital et connais bien ces produits, je suis bien placé pour déterminer quels patients inclure dans l'étude. Puis-je le faire ?

L'investigateur principal de l'étude et la recherche clinique sélectionnent les patients. Pour protéger l'intégrité de la recherche, un commercial de Cook ne doit être impliqué que si un médecin a une question sur le produit ou demande des conseils lors de l'examen d'un cas, mais la décision ultime revient au médecin.

Conflit d'intérêts

Décision à prendre

Recruter des prestataires

Je recrute un paysagiste pour une propriété de Cook. En réponse à un appel d'offres, j'ai reçu une proposition d'une entreprise paysagiste dans laquelle mon cousin détient une participation importante mais passive. Le paysagiste a bonne réputation, propose un juste prix et satisfait tous les critères. Que devrais-je faire ?

Vous ne devriez pas sélectionner un paysagiste avant d'avoir discuté du conflit d'intérêts potentiel avec votre responsable. Votre responsable pourrait décider de transférer la décision à une autre personne ou prendre d'autres mesures pour réduire le risque de donner l'apparence qu'un conflit influence la décision.

Décision à prendre

Travailler en parallèle à Cook

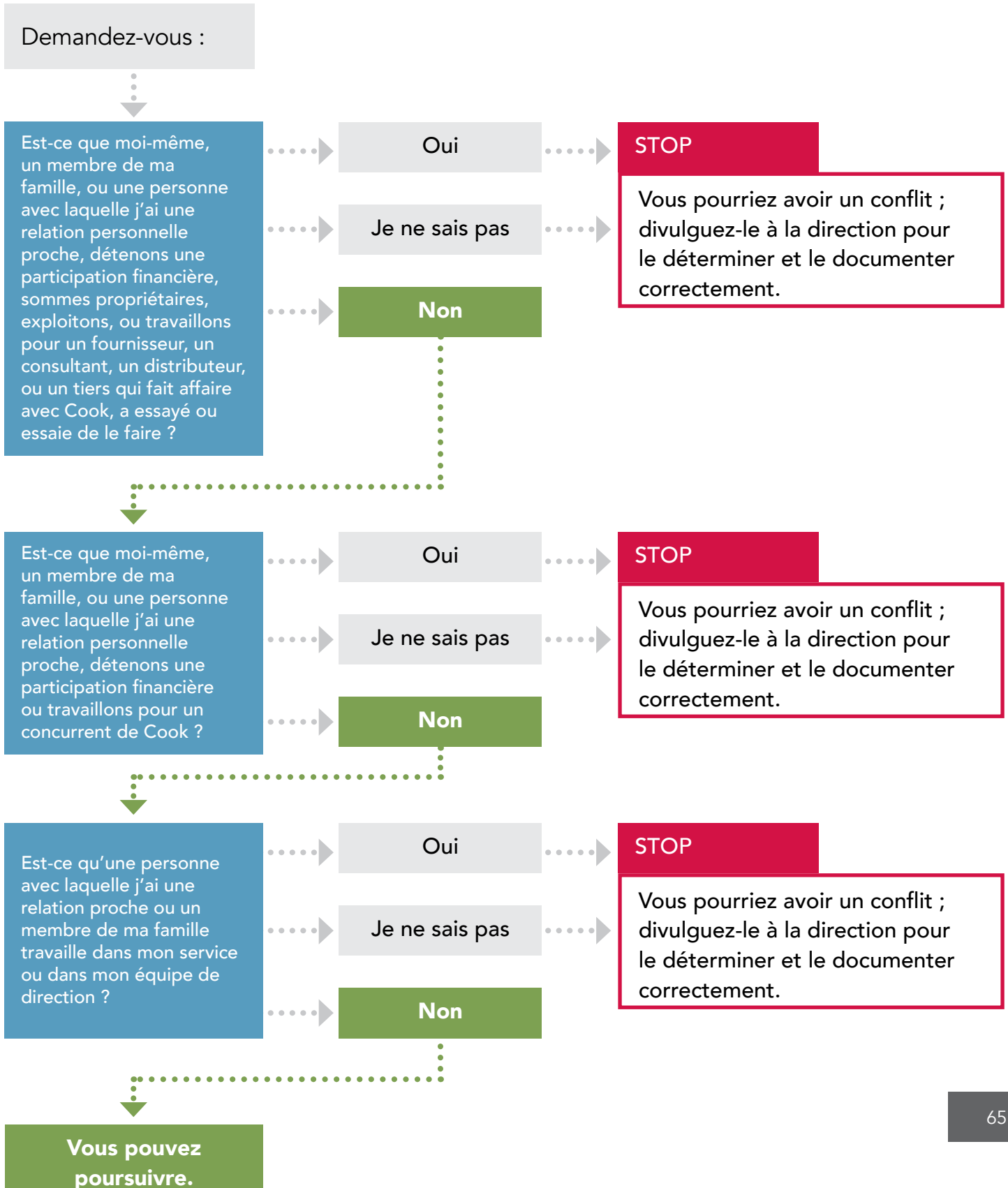
On m'a proposé un travail de consultant à temps partiel pendant les week-ends dans l'entreprise d'un ami. La société de mon ami n'est pas un concurrent de la société de Cook dans laquelle je travaille, ni aucune autre société de Cook. Puis-je accepter le travail ?

Même si la société de votre ami ne fait pas concurrence à Cook, vous devriez parler du travail à responsable avant de l'accepter pour être sûr qu'il n'y a aucun conflit d'intérêts. Votre responsable déterminera si l'entreprise de votre ami fournit des produits ou services à Cook ou à l'un de ses concurrents, clients, fournisseurs ou prestataires et si le travail interfère avec vos responsabilités envers Cook.



Conflit d'intérêt suite

TROUVEZ LA BONNE VOIE



Interactions commerciales

Décision à prendre

Cadeaux de fournisseurs

J'ai reçu un cadeau d'un fournisseur et je ne sais pas si je peux l'accepter. Que devrais-je faire ?

Vous devez déterminer la nature du cadeau et sa valeur. Si sa valeur n'est pas modeste, vous devez rendre le cadeau au fournisseur en expliquant que la politique de Cook n'autorise pas aux salariés de recevoir des cadeaux de valeur. Mais si le cadeau est modeste et raisonnable et satisfait les autres critères indiqués dans nos politiques, vous pouvez peut-être l'accepter. Si la nature du cadeau le permet, la meilleure approche serait de le partager avec vos collègues du service. Dans les deux cas, la transparence est importante. Vous devez donc notifier votre responsable ou les ressources humaines du cadeau pour pouvoir le traiter conformément à la politique de votre société ou de votre site.

Décision à prendre

Remises de prestataires

Une société que j'utilise pour organiser des événements pour Cook m'a offert une remise sur leurs services de traiteur pour une fête organisée par ma famille. Puis-je accepter la remise ?

Les remises personnelles offertes en raison de votre poste chez Cook sont considérées comme un cadeau inacceptable si elles vous sont offertes personnellement et il faut les refuser. Mais si cette remise est offerte à tous les salariés de Cook, elle pourrait être acceptable. Parlez-en à votre responsable ou au représentant de l'éthique et la conformité si vous avez besoin de conseil dans un cas particulier.

Remarque : Si dans le cadre de vos fonctions vous sélectionnez des prestataires, décidez où mener des activités, élaborer des plans ou spécifications menant à faire des affaires, ou si vous participez à des négociations de contrat, vous devez faire très attention à éviter les actions qui donnent l'apparence de favoritisme ou d'une influence indue, ou qui pourraient nuire à la réputation d'impartialité et d'équité de Cook. Le meilleur choix dans de telles situations est de refuser tout cadeau offert par un fournisseur lorsque Cook est impliqué dans le choix ou le renouvellement d'un fournisseur.

Interactions commerciales suite

Décision à prendre

Transport pour un client

Je dois réserver un vol pour qu'un de mes clients puisse aller suivre une formation à un produit Cook Medical, mais je ne suis pas sûr si je dois le signaler parce que je ne fais aucun paiement en espèces. Que devrais-je faire ?

Tous les voyages pour les professionnels de la santé doivent être organisés par l'intermédiaire de Cook Travel ou d'une agence de voyage choisie par Cook. Les voyages payés par Cook constituent un transfert de valeur qui doit être surveillé et signalé conformément aux lois et exigences du pays ou de la région en matière de transparence et de divulgation.



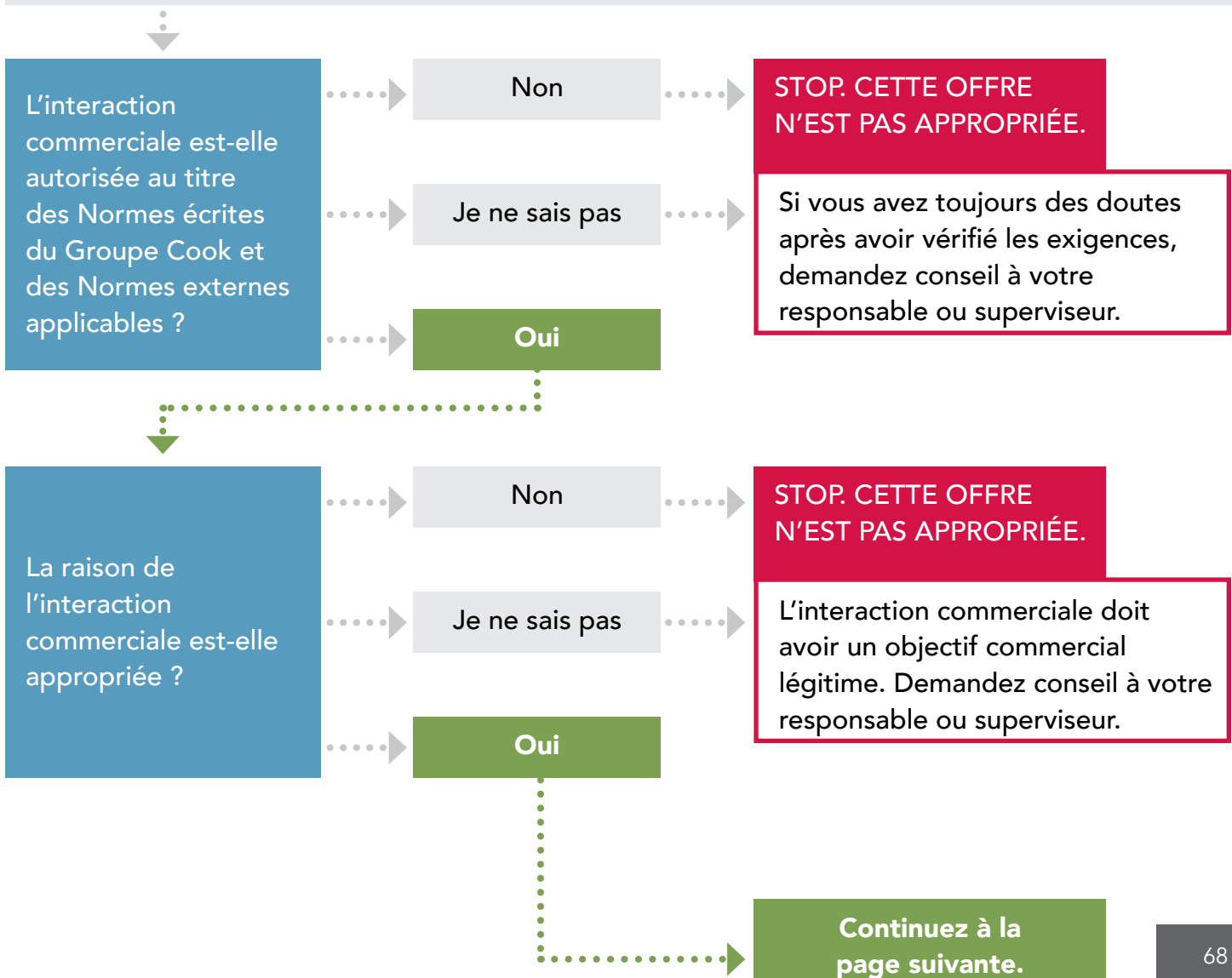
Interactions commerciales suite

TROUVEZ LA BONNE VOIE

Lorsque des fonctionnaires ou des professionnels de la santé (par exemple, médecins, infirmiers, techniciens et spécialistes en approvisionnement) sont impliqués, consultez toujours les politiques sur l'éthique et la conformité avant de lancer ou de participer à des interactions commerciales.

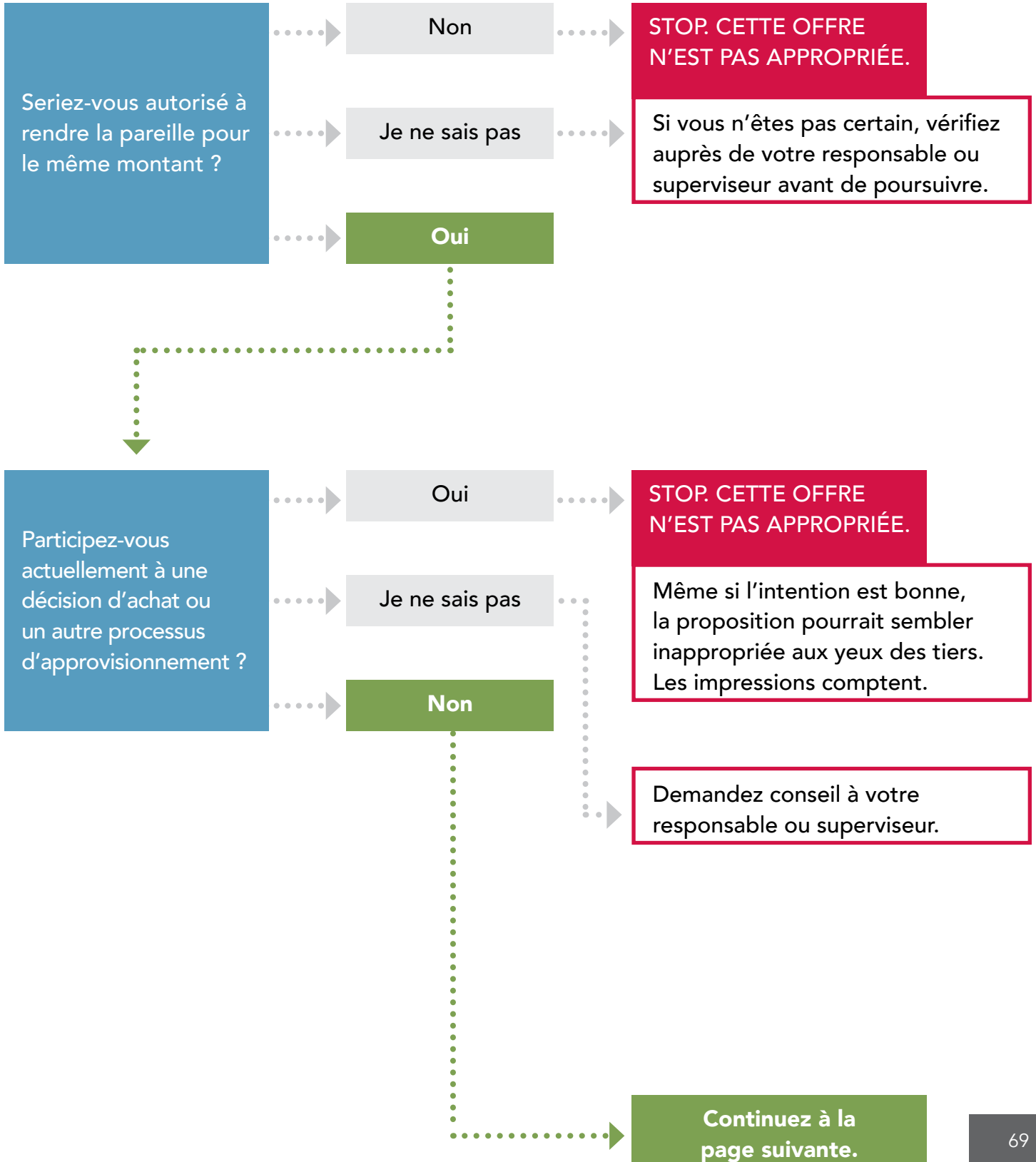
N'oubliez pas que si les politiques de Cook sont en conflit avec la loi locale, les dispositions les plus strictes s'appliquent.

Pour les autres personnes, la participation à des interactions commerciales est en général autorisée à certaines conditions. Demandez-vous :



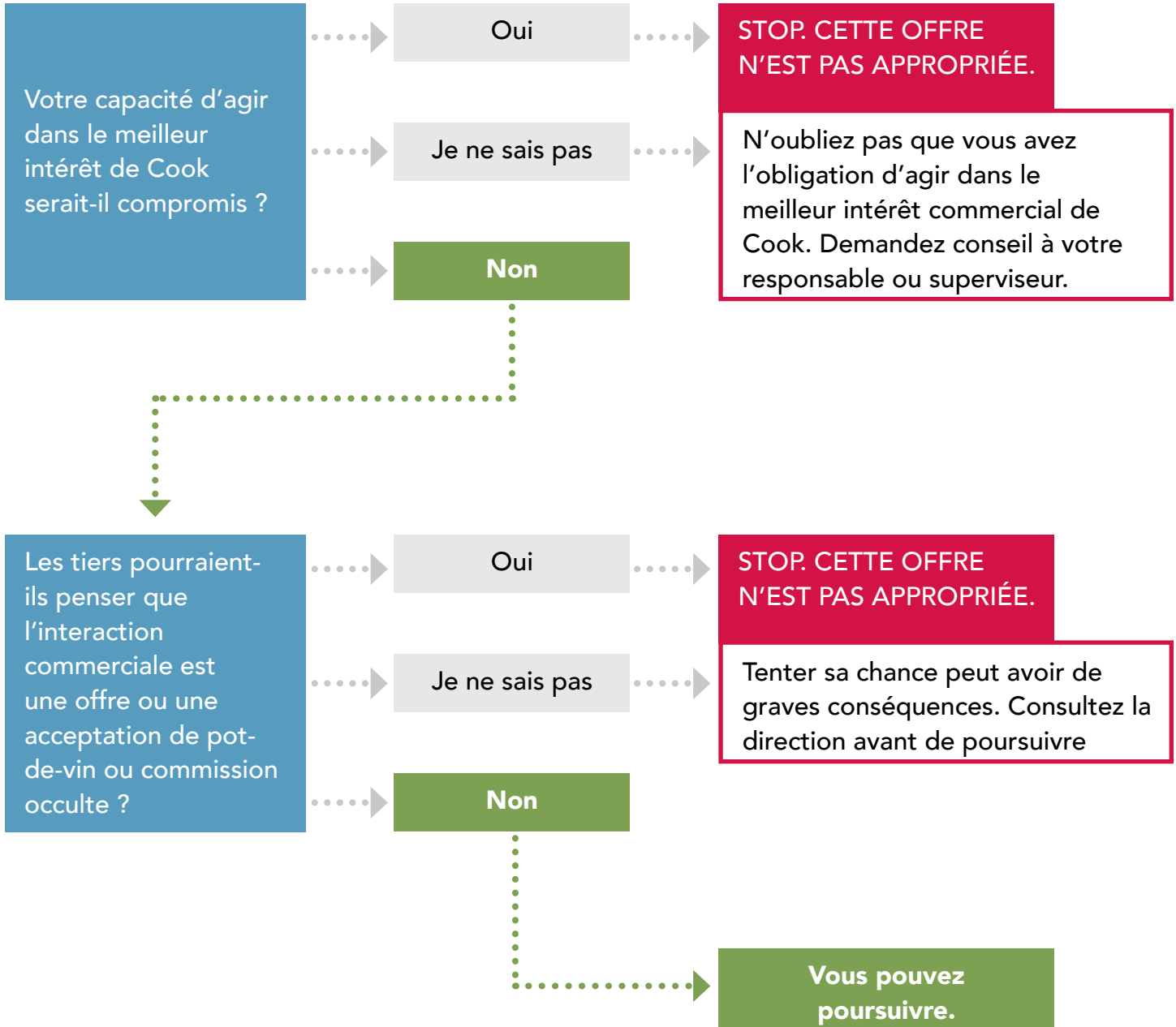
Interactions commerciales suite

TROUVEZ LA BONNE VOIE



Interactions commerciales suite

TROUVEZ LA BONNE VOIE



Tiers

Décision à prendre

Paiement à des tiers

Un représentant commercial externe de Cook a demandé qu'on verse ses commissions à une autre société située dans un autre pays. Est-ce autorisé ?

Non. Les paiements aux entreprises autres que celle qui nous a fourni les biens ou services ne sont pas autorisés, tout comme les paiements versés dans un pays autre que celui du fournisseur. Une demande de ce genre peut être un signal d'alerte d'une conduite répréhensible potentielle. Par exemple, le tiers peut essayer de créer un compte illégitime ou une réserve de fonds pour des pots-de-vin, de détourner des fonds pour des paiement illégaux, de masquer des transactions, ou d'éviter des taxes.

Décision à prendre

Sanctions des États-Unis

J'ai reçu une commande de l'un de mes distributeurs en Afrique pour des produits destinés à un pays qui, je pense, fait l'objet de sanctions des États-Unis. Que devrais-je faire ?

Consultez votre représentant du service juridique ou de l'éthique et la conformité pour vérifier si le pays destinataire figure effectivement sur la liste des pays sous sanctions et, si c'est le cas, informez votre distributeur que vous ne pouvez pas remplir sa commande. La liste des pays sous sanctions se trouve sur le site intranet E&C.



Publicité et promotion

Décision à prendre

Demande de produit

Un professionnel de la santé dans un pays asiatique prend connaissance des produits Cook Medical sur notre site web et veut en commander un dans un pays où le produit n'est pas approuvé. Que devrais-je faire ?

Cook ne peut pas expédier un produit dans un pays où le produit n'est pas enregistré ou approuvé. L'équipe commerciale locale doit travailler avec le professionnel de la santé pour voir s'il existe une alternative au produit demandé.

Décision à prendre

Demande de service pour une propriété

Nous avons un nouveau locataire potentiel qui doit emménager dans un local de notre nouveau bâtiment à une certaine date. Bien que nous soyons près d'avoir fini, puis-je lui garantir que les rénovations seront terminées afin de pouvoir remporter le contrat ?

Non. Nous devons faire attention à ne pas faire de promesses que nous ne pouvons pas tenir. Vous pouvez dire à la personne que nous faisons tout notre possible pour respecter la date prévue mais que nous ne pouvons pas garantir une date spécifique.



Antitrust et concurrence loyale

Décision à prendre

Partager des informations avec des concurrents

Un ami qui travaille chez un concurrent veut échanger des informations à titre d'exemple uniquement. Puis-je le faire ?

Non, ce n'est pas acceptable. Échanger des informations sur les prix pourrait être considéré comme une preuve de fixation des prix.

Décision à prendre

Partager des informations avec des concurrents

Que dois-je faire si pendant une réunion d'une association professionnelle, un concurrent dit que le groupe devrait se mettre d'accord sur le prix de nos produits et pour nous distribuer les clients potentiels afin que nous puissions tous en bénéficier ?

Quittez la conversation et signalez la situation au service juridique ou au service éthique et conformité dès que possible.



Programme anti-corruption mondial

Décision à prendre

Pratiques locales courantes

On m'a dit que dans un certain pays, la pratique courante est de donner une petite « gratification » au client avant qu'il achète un produit Cook. Devrais-je payer la gratification pour ne pas perdre le marché ?

Non, vous ne devez pas verser de « gratification ». Les pots-de-vin ont de nombreux différents noms dans différentes langues mais cela ne les rend pas légitimes. Nous ne nous livrons à aucune activité qui n'est disponible qu'en échange de paiements inappropriés et illégaux. Si vous n'êtes pas certain si un paiement est légal ou si vous prenez connaissance de cadeaux, pots-de-vin, de gratifications, de paiements secrets, ou d'incitations remis à qui que ce soit, y compris des clients, agents, salariés, ou membres de la famille de clients, vous devez contacter immédiatement votre représentant du service éthique et conformité.

Décision à prendre

Comment reconnaître les paiements légitimes des pots-de-vin

Comment puis-je faire la différence entre un paiement interdit et un paiement légitime pour obtenir un service plus rapidement, comme lorsque je fais une demande de visa ou de passage en douane « accéléré » ?

Les deux facteurs importants qui distinguent les paiements de pots-de-vin sont la transparence et la disponibilité du paiement pour tous. Les frais pour les options « accélérées » sont normalement publiés et fixes, représentent la valeur de services supplémentaires réels, et s'accompagnent d'une documentation standard claire, comme un formulaire de demande et un reçu de l'organisation. Si vous n'êtes pas certain si un paiement est autorisé pour des services effectués plus rapidement, contactez votre responsable ou représentant du service éthique et conformité.

Programme anti-corruption mondial suite

Décision à prendre

Agents de Cook

Je pense que quelqu'un qui travaille pour le compte de Cook donne des pots-de-vin à un client pour remporter des ventes. Est-ce que je dois m'inquiéter de cette activité puisque c'est l'agent qui donne des pots-de-vin et pas Cook ? Je pense également que le fournisseur est un fonctionnaire étranger. Je n'ai donc pas besoin de m'inquiéter au sujet de la loi américaine anti-corruption FCPA, n'est-ce-pas ?

Parlez-en immédiatement au service juridique ou à votre représentant pour l'éthique et la conformité. Si l'agent agit pour le compte de Cook et Cook sait, devrait savoir ou pense que nous savons que l'agent se livre à ce type de comportement, Cook peut être tenue responsable des actions de l'agent. Par ailleurs, tandis que la loi FCPA porte sur la question de savoir si le paiement est versé à un fonctionnaire étranger, la politique de Cook et les autres lois anti-corruption ont un bien plus grande portée que la loi FCPA et interdisent tout paiement ou offre de paiement à qui que ce soit dans le but d'obtenir un avantage commercial indu, directement ou indirectement.

Décision à prendre

Pratiques d'emploi inéquitables

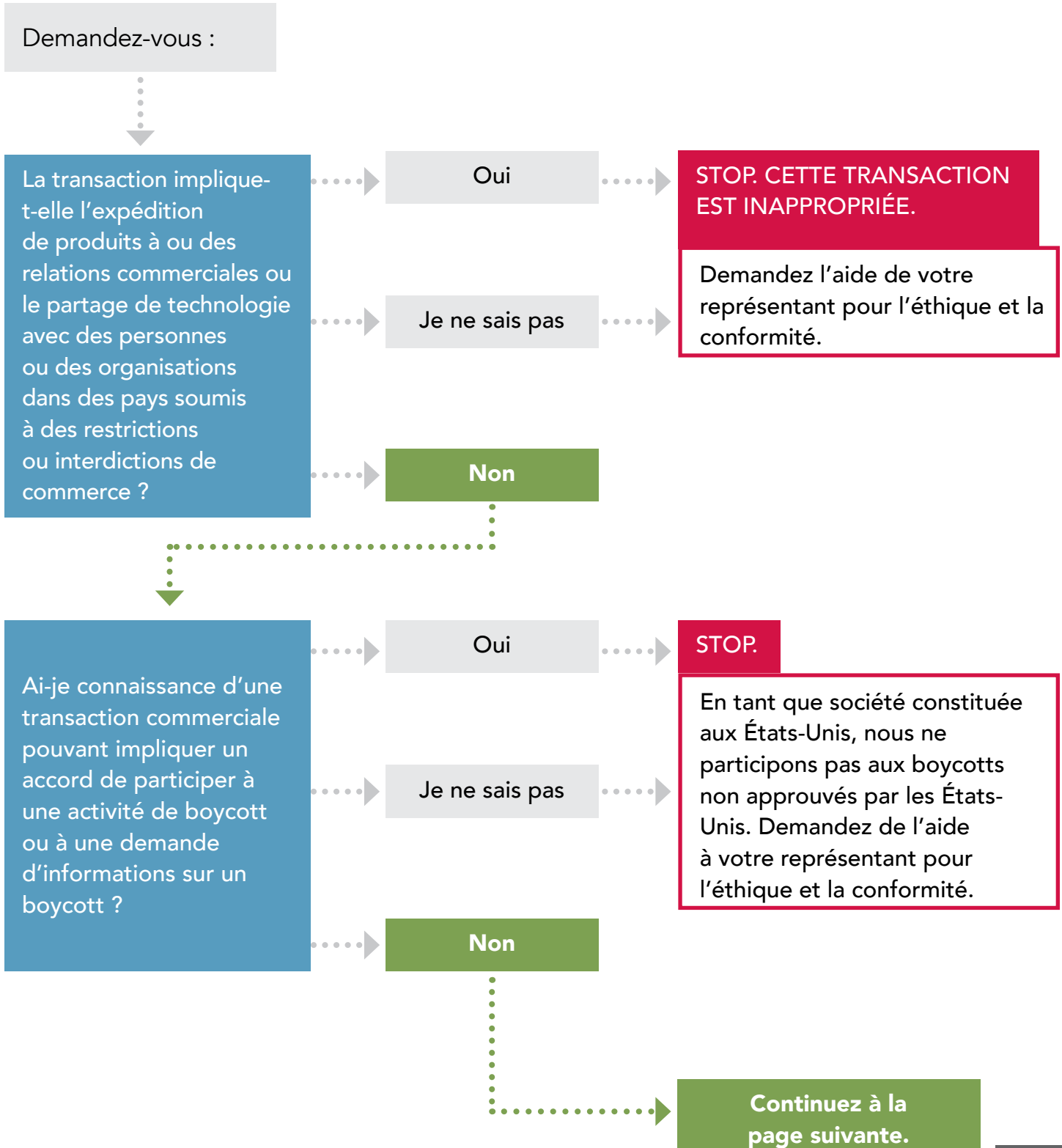
J'ai appris récemment qu'un partenaire commercial potentiel a la réputation de se livrer à des pratiques d'emploi douteuses, mais je ne participe pas au processus de sélection. Que devrais-je faire ?

Si vous prenez connaissance d'une activité contraire à nos politiques ou à notre engagement envers les pratiques d'emploi équitables, vous avez l'obligation de faire part de vos préoccupations. Parlez à votre responsable ou à votre représentant du service éthique et conformité.



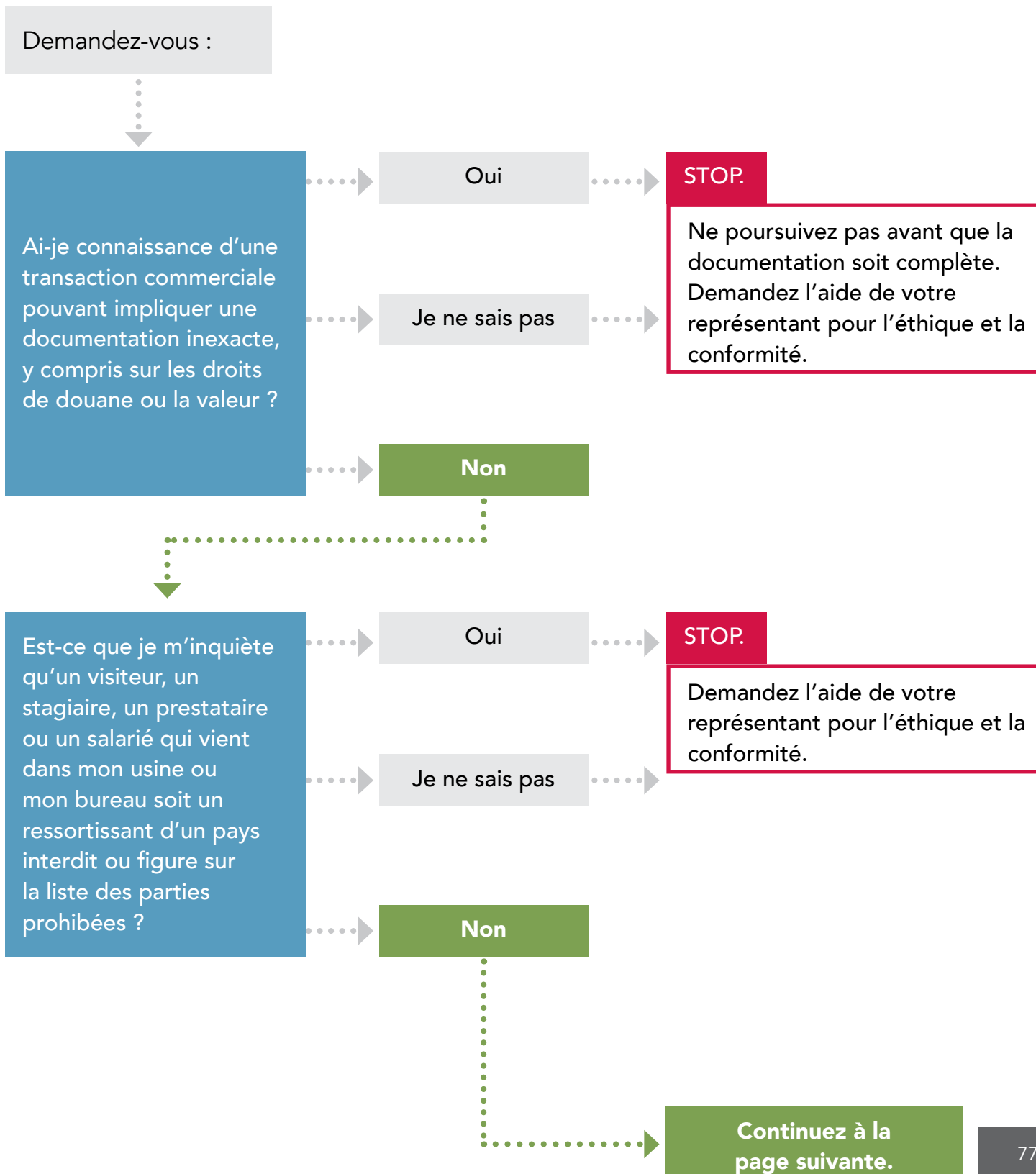
Commerce international

TROUVEZ LA BONNE VOIE



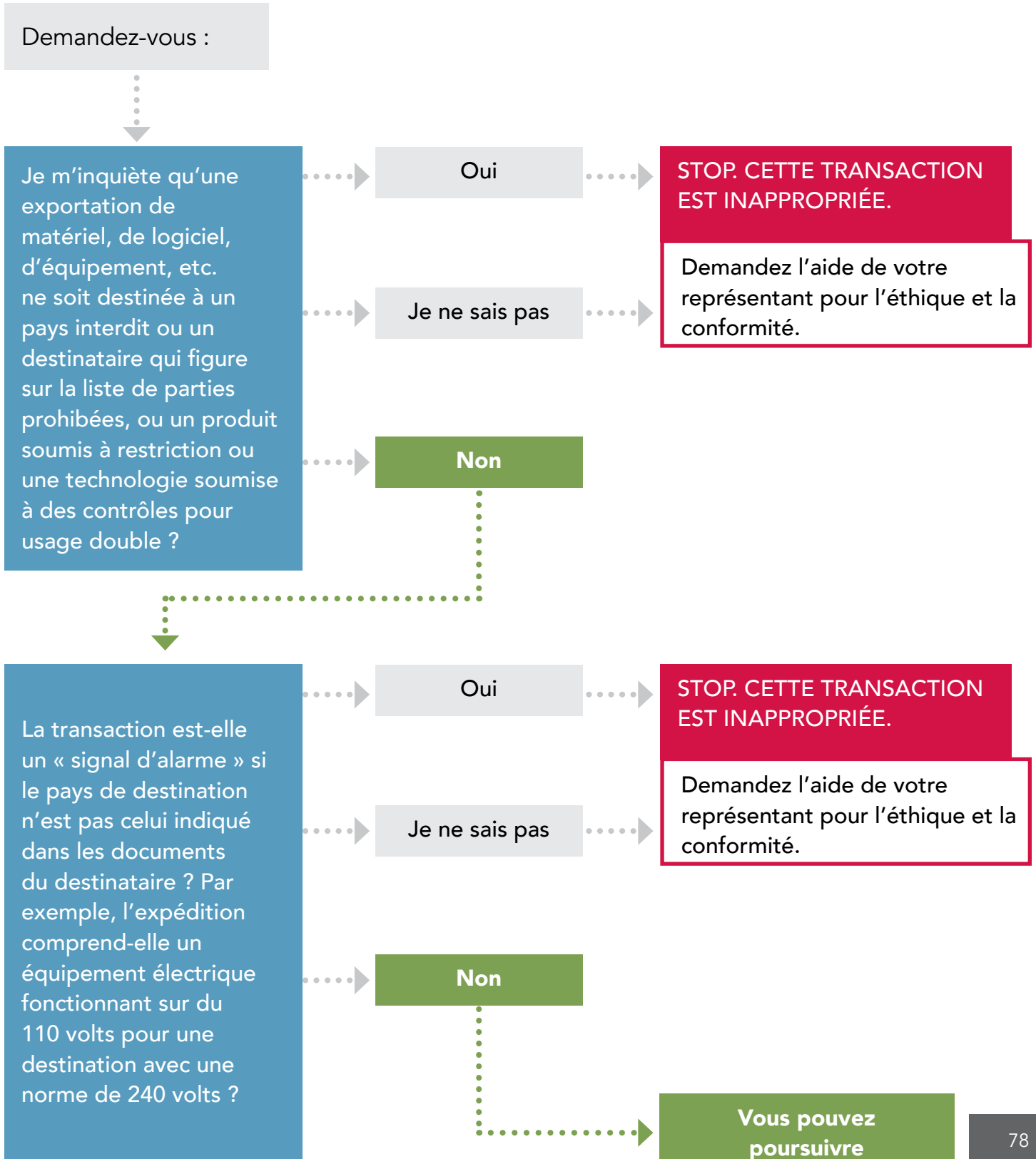
Commerce international suite

TROUVEZ LA BONNE VOIE



Commerce international suite

TROUVEZ LA BONNE VOIE



Communications avec les médias

Décision à prendre

Lettres à la rédaction

Puis-je utiliser le papier à en-tête de Cook pour écrire une lettre à la rédaction de mon journal local ? Je crois que ce sujet est important pour notre Société.

Vous ne pouvez pas utiliser le papier à en-tête de Cook ou votre titre du poste chez Cook pour écrire à un sujet quelconque sauf si Cook vous y a autorisé. Si vous pensez qu'une question exige une réponse officielle de Cook, parlez-en à votre responsable ou au service des communications d'entreprise.

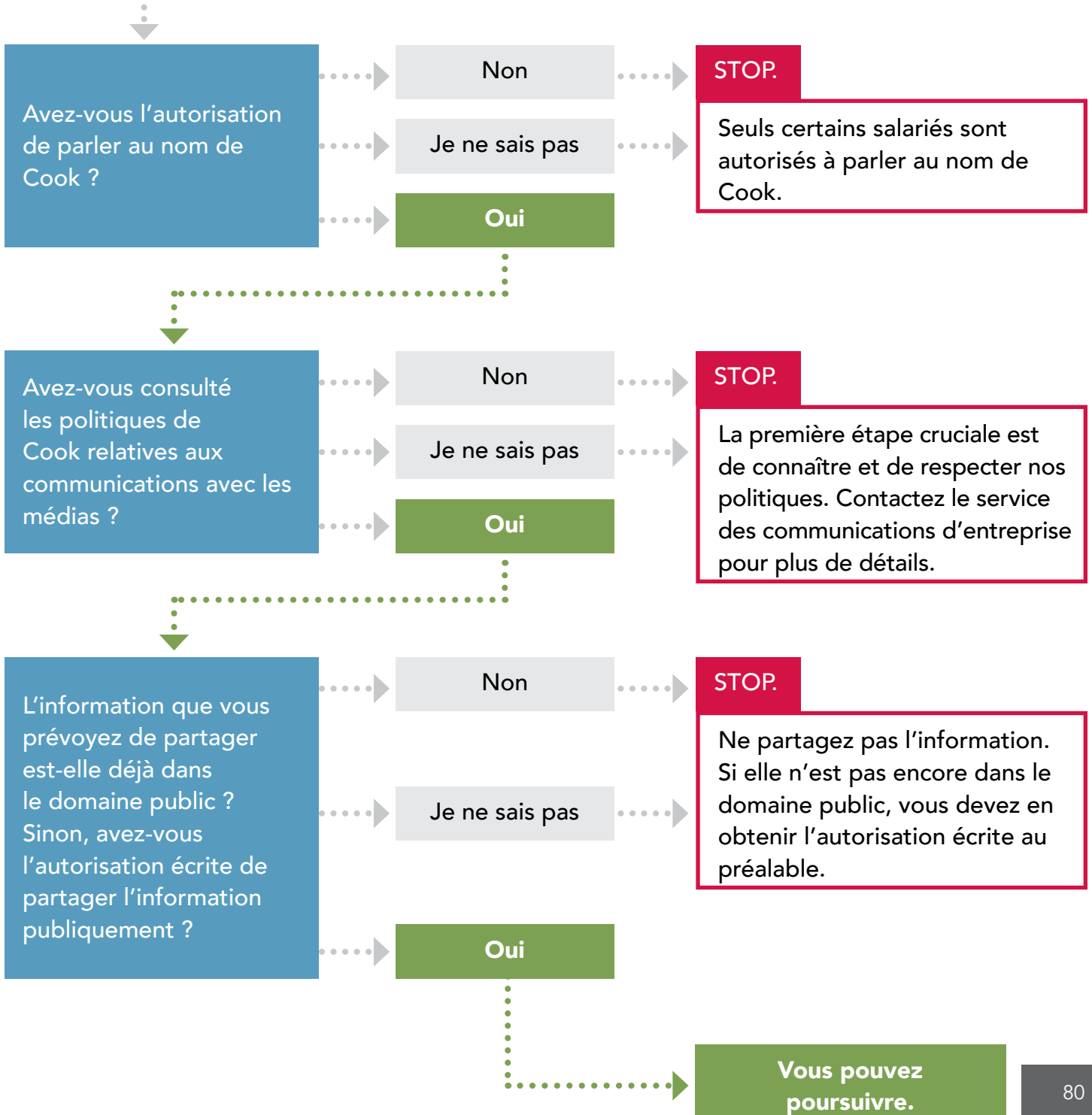
Piscine de l'hôtel et complexe touristique French Lick



Communications avec les médias suite

TROUVEZ LA BONNE VOIE

Avant de parler aux médias ou pendant des événements durant lesquels les médias seront présents, demandez-vous :



Réseaux sociaux

Décision à prendre

Partager sur les réseaux sociaux

Je suis actif sur un site de réseaux sociaux. Si j'ai l'occasion d'afficher des informations qui seraient bonnes pour les affaires, puis-je les publier dans un post ?

Ne parlez pas de Cook en public sauf si votre responsable vous y a autorisé après avoir consulté le service des communications d'entreprise. Si vous affichez des informations sur vos responsabilités professionnelles, vous devez divulguer votre affiliation avec Cook et clairement indiquer que vos commentaires reflètent vos opinions personnelles et pas nécessairement celles de Cook. Pour plus de détails sur ce qui est approprié ou pas, veuillez consulter nos directives pour les réseaux sociaux.

Cook Japon



Activités politiques et lobbying

Décision à prendre

Utiliser les biens et les fournitures de la société

Mon frère se présente aux élections. Pendant le déjeuner, puis-je passer des coups de fil depuis mon bureau pour appuyer sa campagne ou utiliser nos photocopieuses pour copier des brochures pour sa campagne ?

Non, il est interdit d'utiliser le temps de travail pour la société, ses biens ou ses fournitures ou de donner accès aux locaux de la société pour tout autre objectif que celui des activités de Cook.

Décision à prendre

Utiliser l'avion de la société

Un candidat a demandé à visiter une usine de Cook. Il n'y a pas de grand aéroport près de l'usine, ce serait donc plus facile d'utiliser un avion de Cook. Est-ce acceptable ?

Non, la politique de Cook interdit aux candidats d'utiliser les ressources de la société, et ceci pourrait aussi enfreindre les Normes externes applicables.

Décision à prendre

Contributions politiques

Puis-je contribuer des fonds de Cook à un candidat politique ?

Aux États-Unis, quoique cela varie au niveau des états en ce qui concerne les candidats à des postes d'état, de telles contributions sont interdites pour les candidats à un poste fédéral. Toute question relative à de telles contributions doit être examinée par votre représentant du service éthique et conformité local qui vous guidera.



Pratiques d'emploi

Décision à prendre

Favoritisme

L'un de mes collègues, qui est un ami d'université de notre responsable, a été promu deux fois en deux ans, alors que je pense que d'autres personnes de notre service étaient plus qualifiées pour ces postes. Je pense que notre responsable préfère cette personne en raison de leur amitié de jeunesse. Devrais-je le signaler sur la Ligne d'assistance E&C ?

En général, nous recommandons de contacter les ressources humaines pour discuter de telles préoccupations ou d'appeler la Ligne d'assistance E&C pour signaler vos préoccupations anonymement, si la loi locale l'autorise.

Décision à prendre

Plaisanteries déplacées

L'un de mes collègues me raconte des plaisanteries déplacées pendant les pauses déjeuner ce qui me met mal à l'aise. Que puis-je faire ?

Vous pouvez répondre à cette situation de deux façons :

- Vous pouvez adopter une **approche informelle**, en disant directement à votre collègue que ces plaisanteries vous mettent mal à l'aise et en lui demandant d'y mettre fin, ou bien
- Vous pouvez adopter **l'approche officielle** si vous ne vous sentez pas à l'aise de parler de ceci à votre collègue et demander à votre superviseur, votre responsable, ou aux ressources humaines de lui parler. Consultez les politiques qui s'appliquent dans votre pays ou votre région pour connaître les procédures de signalement officiel.

Santé et sécurité de l'environnement

Décision à prendre

Changement de comportement d'un salarié

Une collègue semble très anxieuse et anormalement susceptible. Hier, elle a parlé très méchamment à un autre collègue. Que devrais-je faire ?

Ne fermez pas les yeux. Si vous craignez que son comportement puisse constituer une menace pour vous ou les autres, parlez-en à votre superviseur ou responsable, ou aux ressources humaines.

Décision à prendre

Consommation d'alcool

Si je participe à un dîner organisé par la société, puis-je avoir un verre de vin avec mon repas ?

Une consommation modérée d'alcool, comme un verre de vin avec le repas, est acceptable. Mais si l'alcool pourrait compromettre votre capacité d'interagir correctement avec vos collègues ou clients, vous devriez vous en tenir aux boissons non alcoolisées.

Décision à prendre

Signaler une blessure

Hier, je me suis coupé la main sur une arête tranchante en cherchant quelque chose sous mon bureau. Je n'ai pas beaucoup saigné et j'ai pu laver la coupure et appliquer un bandage tout seul. Dois-je le signaler ?

Oui, vous devez signaler immédiatement à votre superviseur tous les accidents, blessures et maladies au travail, même mineurs, pour deux raisons. Premièrement pour s'assurer que la blessure ou la maladie soit traitée rapidement et correctement. Deuxièmement, signaler la blessure peut nous aider à identifier les situations potentiellement dangereuses à évaluer et corriger. Nous pourrions aussi devoir respecter des exigences réglementaires de déclaration dans votre juridiction.



Santé et sécurité de l'environnement suite

Décision à prendre

Signaler les problèmes dans le bâtiment

Pendant que je travaillais, j'ai remarqué du liquide qui fuyait d'un tuyau au plafond. Dois-je le signaler ?

Oui, vous avez l'obligation de signaler rapidement les situations que vous pensez raisonnablement pouvoir causer du tort aux gens, à l'environnement ou à la propriété.

Décision à prendre

Prévenir les glissades et les chutes

J'ai remarqué une flaque dans le couloir. Que devrais-je faire ?

Tous les salariés sont responsables de la sécurité. Au minimum, vous devez contacter l'équipe des installations pour installer un cône de sécurité ou un panneau prévenant que le sol est mouillé (qu'on peut trouver dans toute l'installation). Vous pouvez demander à un collègue de rester près de la flaque pour éviter que les gens n'y marchent pendant que vous allez chercher un membre de l'équipe des installations.

Décision à prendre

Modifier un poste de travail

J'ai mal au poignet quand je travaille. Je crois avoir une idée pour changer l'aménagement de mon poste de travail pour me soulager. Devrais-je le signaler ?

Oui, nous encourageons le signalement de tout inconfort parce que cela peut indiquer des problèmes futurs. Faire un signalement au moyen de notre procédure de signalement d'incident peut aussi notifier les groupes de soutien et votre responsable ou superviseur pour voir si des améliorations peuvent être apportées à votre poste de travail. Vos commentaires sont utiles pour trouver des solutions aux problèmes ergonomiques. Votre sécurité et votre santé sont vitales à notre succès.

Remarque : Veuillez ne pas modifier votre poste de travail sans passer par les voies appropriées.

Santé et sécurité de l'environnement suite

Décision à prendre

Urgence médicale

J'ai trouvé un collègue inconscient dans la salle de pause. Il n'y avait personne d'autre présent. Que devrais-je faire ?

C'est clairement une urgence médicale et vous devez y répondre en conséquent. Suivez les procédures de votre site pour alerter le personnel compétent au sujet de l'urgence médicale. C'est votre responsabilité de comprendre et de suivre les procédures d'urgence médicale dans votre installation pendant et en dehors des heures de travail.

Groupe Cook, Washington, DC



Biens et propriété

Décision à prendre

Frais de repas avec un ami

J'ai emmené un ami dîner lors d'un voyage d'affaires dans une autre ville. Puis-je payer pour son repas sur ma note de frais si le total ne dépasse pas le montant autorisé pour un repas raisonnable ?

Non, votre note de frais ne doit comprendre que le coût de votre voyage pour le compte de Cook et ne doit comprendre que le coût de votre repas.

Décision à prendre

Achats en ligne

Puis-je utiliser mon ordinateur de travail pour faire des achats en ligne pendant la saison des fêtes ?

Consultez la politique spécifique de votre société Cook ou demandez à votre responsable. Certaines sociétés Cook limitent l'utilisation d'Internet en raison de la sensibilité des informations traitées et détenues par la société. Sauf indication contraire, en général, la politique de Cook autorise les salariés à utiliser les ordinateurs de la société pour ce genre d'usage s'il est occasionnel et n'entre pas en conflit avec les responsabilités professionnelles ou d'autres politiques d'utilisation des ordinateurs.

Décision à prendre

Activité parallèle

Je lance une petite entreprise avec des amis. Nous avons reçu les autorisations nécessaires de la part de la direction confirmant que l'activité n'entre pas en conflit avec nos responsabilités envers Cook. Puis-je utiliser le numéro de mon téléphone portable de la société comme principal numéro de téléphone pour mon entreprise ?

Non, vous ne pouvez pas utiliser votre téléphone de Cook pour votre activité personnelle. Tandis que vous pouvez avoir une activité parallèle qui n'est pas en conflit avec votre travail chez Cook et qui n'est pas autrement interdite, vous ne pouvez pas utiliser votre temps de travail chez Cook, ses biens ou autres ressources pour cette activité secondaire.

À la mémoire de notre ami et collègue, Bill Gibbons

